

Conjoncture

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS

L'INVITÉ DE CONJONCTURE
ABDOU DIOP



Formation professionnelle

Une réforme aux
multiples enjeux



Rencontre d'affaires
dans la filière santé



Business Meeting
Cybersécurité et Fintech



Lancement de la
Boutique My CFCIM



L'actualité vue par le
Service économique de
l'Ambassade de France

NOS DISCIPLINES PRÉFÉRÉES : LA LOGISTIQUE ROUTE, AIR ET MER. ÊTES-VOUS PRÊTS POUR LE TRIATHLON ?

DACHSER Interlocking

Nos athlètes entrent en lice pour l'avenir mondial. Avec nos solutions standardisées, nous assurons la gestion complète de votre supply chain et de vos flux de marchandises et d'information, d'un bout à l'autre de la planète. Par route, air et mer : restez connectés.





Jean-Pascal DARRIET
Président

Editorial

Formation professionnelle : une réforme aux multiples enjeux

Améliorer l'employabilité des jeunes et la compétitivité des entreprises

Ces dernières années, le Maroc a engagé un important chantier pour refondre son dispositif de formation professionnelle, qu'elle soit assurée par les établissements publics ou privés. L'objectif est notamment d'éliminer les filières obsolètes et d'intégrer les nouveaux métiers, en particulier dans le domaine des nouvelles technologies et du numérique.

Ces réformes visent aussi à adopter des méthodes pédagogiques innovantes mettant en avant les soft skills, et ce, dans le but d'améliorer à la fois l'employabilité des bénéficiaires et de mieux répondre aux attentes des recruteurs. Les entreprises seront ainsi plus largement impliquées dans le processus de formation pour proposer une offre en phase avec leurs besoins en compétences. Beaucoup d'entreprises ont d'ailleurs pris l'initiative de créer leur propre académie afin de former « sur mesure » leurs salariés et leurs recrues.

Auprès des jeunes, ces parcours doivent également être valorisés, car ils souffrent parfois d'une mauvaise image. Ils donnent pourtant accès à des filières d'excellence et, surtout, ils garantissent une insertion rapide dans le monde du travail.

À travers son campus de formation, la CFCIM œuvre depuis de nombreuses années en faveur du développement de la formation professionnelle au Maroc. Le CEFOR Entreprises et l'ESA Casablanca proposent aujourd'hui différents diplômes et parcours certifiants adaptés aux jeunes et aux salariés en poste (VAE, alternance...). La CFCIM a par ailleurs signé deux conventions avec l'ANAPEC et des entreprises du secteur privé afin de développer deux parcours de formation. Le premier étant dédié au primo entrepreneurs et le second portant sur la formation de techniciens spécialisés en électricité.

La formation professionnelle est un rouage essentiel pour construire la compétitivité d'un pays. C'est pourquoi, dans l'optique de consolider son positionnement de hub africain, le Maroc doit pouvoir offrir aux investisseurs des ressources humaines qualifiées dans les secteurs de pointe.

En matière de formation, le Royaume est d'ailleurs devenu un pôle de référence sur le continent et accueille de plus en plus d'étudiants étrangers. C'est ce que nous confirme Abdou Diop, notre invité du mois, qui nous dresse par ailleurs le bilan de la stratégie africaine du Maroc et nous explique les enjeux d'une meilleure intégration continentale.



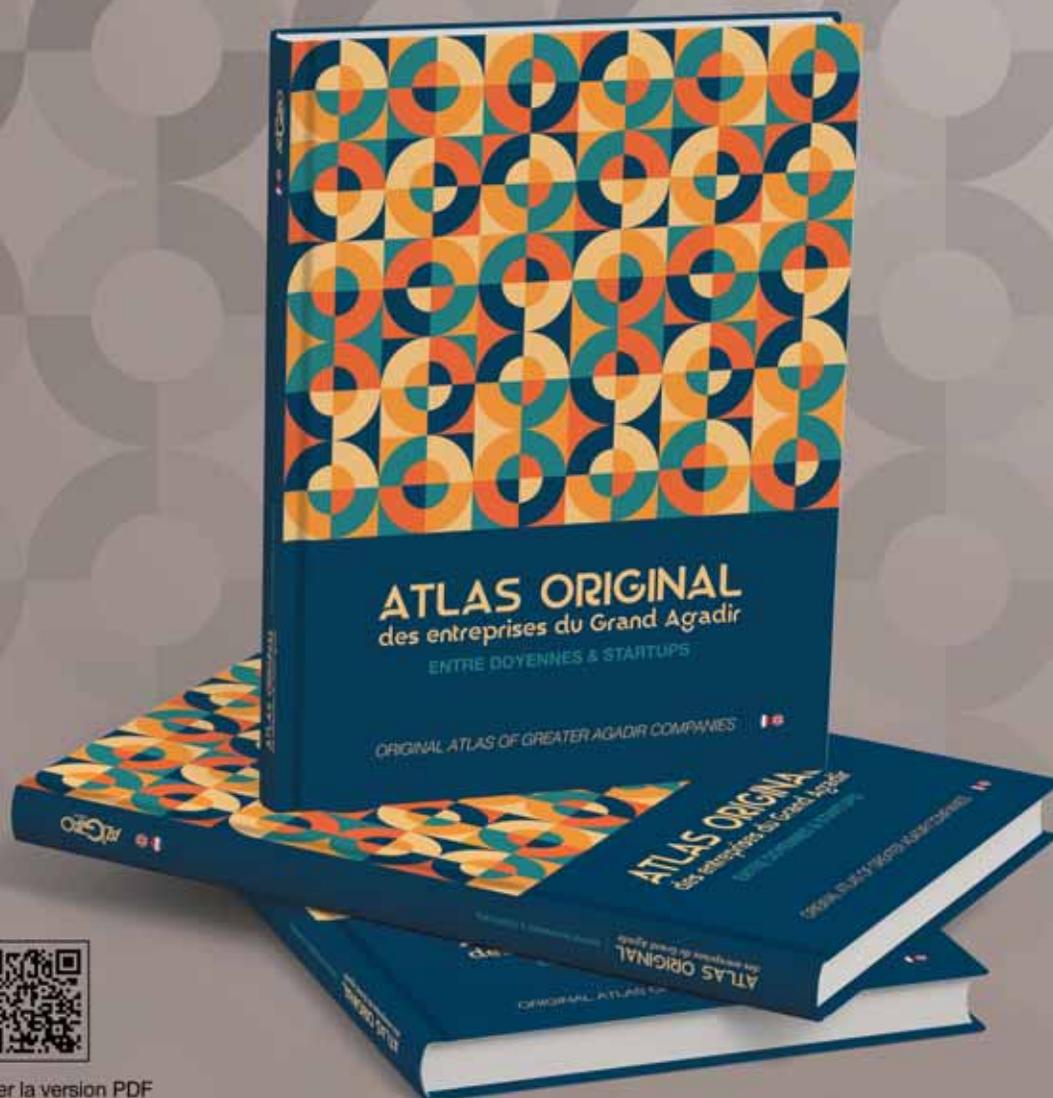
Conjoncture est édité par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc ► 15, avenue Mers Sultan 20 130 Casablanca. Tél. LG : 05 22 20 90 90. Fax : 05 22 20 01 30. E-mail : conjoncture@cfcim.org. Site Web : www.cfcim.org
► **Directeur de la publication** Jean-Pascal Darriet ► **Rédacteur en chef** Philippe Cros ► **Président du Comité de rédaction** Serge Mak ► **Secrétaire de rédaction** Nadia Kabbaj ► **Ont collaboré à ce numéro** Cécile Humbert-Bouvier, Laurence Jacquot, Société de Bourse M.S.I.N, Sofya Benchekroun, Rémy Pigaglio, Hicham Houdaïfa, Dounia Z. Mseffer, les administrateurs et collaborateurs de la CFCIM ► **Crédits photos** CFCIM, Shutterstock, Fotolia, Ambassade de France, DR ► **Conception graphique** Sophie Goldryng ► **Mise en page** Mohamed Afandi ► **Impression** Direct Print (Procédé CTP)
► ISSN : 28 510 164 ► Numéro tiré à 7 000 exemplaires.

PUBLICITÉS **Mariam Bakkali** Tél. : 05 22 93 11 95 - 05 22 93 81 28 GSM : 06 61 71 10 80 mariam.bakkali@menara.ma
Nadia Kaïs Tél. : 05 22 23 66 61 GSM : 06 69 61 69 01 kais.communication@gmail.com

ATLAS ORIGINAL

des entreprises du Grand Agadir

www.atlasoriginaldagadir.com



Télécharger la version PDF

VOTRE ALLIÉ PROFESSIONNEL POUR INVESTIR DANS LE SOUSS MASSA

Spécialisées en marketing territorial, les Éditions AZIGZAO vous présentent L'Atlas Original des Entreprises du Grand Agadir. Accompagnant la nouvelle dynamique du Souss Massa, l'ouvrage offre une lecture inédite sur les opportunités d'investir dans la région et un focus sur son exceptionnel réseau d'entreprises.
Édité en langues FR & ANG

Optimisez la visibilité de votre activité professionnelle en rejoignant les annonceurs prestigieux de l'Atlas Original des Entreprises du Grand Agadir pour sa deuxième édition.

AZIGZAO
éditions

+212 (0) 6 61 93 25 46

| +212 (0) 5 28 82 16 72

| commercial@azigzao.com

Sommaire

Dossier spécial Covid-19

6 Le Maroc participera à la fabrication de vaccins contre le Covid-19

Echos Maroc

- 8 Le projet de loi-cadre sur la réforme fiscale adopté en Conseil des Ministres
- 8 Une nouvelle stratégie minière pour le Maroc
- 10 Bilan d'étape de la banque de projets
- 12 Abdou Diop, invité de Conjoncture
- 16 Service économique de l'Ambassade de France
- 18 Indicateurs économiques et financiers

Echos International

- 20 Accord historique à l'OCDE pour la taxation des multinationales
- 21 Le travail des enfants en hausse pour la première fois en 20 ans
- 22 Les IDE à leur plus bas niveau en 2021, selon la CNUCED



ZOOM

Formation professionnelle Une réforme aux multiples enjeux

- 24 Formation professionnelle : le grand chantier
- 28 Entretien avec Saaïd Amzazi, Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- 32 Les CMC : pont entre les besoins en compétences des entreprises et les attentes des jeunes
- 34 OFPPT : une rentrée 2021/2022 sur les chapeaux de roue
- 36 Quand le privé mise sur la formation professionnelle
- 38 Entretien avec Mohamed Amine Barkate, Directeur de l'École supérieure des affaires de Casablanca



Regards d'experts

42 **Ressources humaines** : La gestion du capital humain au Maroc
Bilan 2005-2020 et perspectives 2020-2035

Initiatives durables

- 44 L'association Kane ya Makane « démultipliée » son programme dédié aux écoles publiques
- 45 Baisse des investissements d'énergie propre dans les pays en développement

Actus CFCIM

- 46 Business Meeting Cybersécurité et Fintech
- 47 Rencontre d'affaires dans la filière santé
- 47 Tastin' France : une première édition réussie !
- 48 Lancement de la Boutique My CFCIM

On en parle aussi...

62 **L'association du mois** : Fondation Aït Manos



Le Maroc participera à la fabrication de vaccins contre le Covid-19

Le Royaume créerait une usine « à court terme » pour le remplissage des flacons de vaccins du Chinois Sinopharm. Comme beaucoup d'autres pays, le Maroc pâtit de la pénurie mondiale de vaccins, même si le cap de 10 millions de premières doses a été franchi. Au niveau mondial, l'épidémie progresse à nouveau.



Lors d'une cérémonie présidée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Palais Royal de Fès, le 5 juillet dernier, une série de conventions ont été signées marquant le début d'un projet de mise en flacon de vaccins au Maroc. Le projet « a pour objet la production dans notre pays du vaccin anti-Covid, ainsi que d'autres vaccins clés, de manière à promouvoir l'autosuffisance du Royaume et de faire du Maroc une plateforme de biotechnologie de premier plan à l'échelle du continent africain et du monde dans le domaine de l'industrie du "fill & finish" », indique une dépêche de la MAP. Il nécessiterait un investissement global de 500 millions de dollars.

Les accords prévoient que la société marocaine Sothema mette à disposition du laboratoire chinois Sinopharm ses installations de remplissage dans le cadre de la fabrication de son vaccin contre le Covid-19. Selon la MAP, une capacité de production de 5 millions de doses est programmée à court terme, puis sera augmentée. Il est aussi prévu, à plus long terme, que le Royaume produise d'autres vaccins avec le concours de la société suédoise Recipharm.

10 millions de premières doses

Ce projet pourrait ainsi permettre de renforcer l'approvisionnement du Royaume tandis que la pénurie de vaccins perdure au niveau mondial. Les pays pauvres restent largement exclus des livraisons de vaccin contre le nouveau coronavirus. Le Maroc fait néanmoins toujours figure d'exception, alors que les 10 millions de premières doses de vaccin administrées ont été dépassés. Mais la campagne de vaccination avance au ralenti depuis début juillet, puisqu'il semble que le rythme des livraisons de doses a ralenti.

Si la majorité des personnes les plus âgées et les plus vulnérables ont été vaccinées, l'épidémie continue de se propager dans le Royaume. Le nombre nouveaux cas, toujours faible, ne cesse néanmoins d'augmenter ces dernières semaines. Le 1^{er} juillet dernier, le Chef du Gouvernement, Saâdeddine El Othmani, a jugé la situation préoccupante et a appelé à la vigilance. Si le nombre de cas actifs est en hausse, quelques décès quotidiens sont comptabilisés. Selon les statistiques officielles, 9 346 personnes sont mortes du Covid-19 dans le Royaume, au 9 juillet.

Cette hausse des cas intervient après la réouverture, sous conditions, des frontières marocaines (depuis le 15 juin dernier). Alors que Sa Majesté le Roi avait demandé début juin à faciliter le séjour des Marocains résidant à l'étranger, les Ministère des Affaires Étrangères a progressivement assoupli les conditions d'entrée sur le territoire. Depuis le 4 juillet, au moment du dernier assouplissement, la validité des tests PCR, obligatoires pour les personnes non vaccinées provenant de pays de liste A, est de 72 heures au lieu de 48 heures. Pour les pays de liste B, la quarantaine obligatoire est supprimée pour les personnes vaccinées, qui devront néanmoins présenter un test PCR de moins de 48 heures, tout comme les personnes non vaccinées.

Le 5 juillet, les statistiques du Haut-Commissariat au Plan ont confirmé la reprise de l'économie. L'institution estime que la croissance, en variation annuelle, a été de 12,6 % au deuxième trimestre 2021. Le HCP s'attend à une croissance de 7,2 % au troisième trimestre.

Progression importante de l'épidémie en Afrique

Au niveau mondial, aussi, la pandémie a légèrement progressé à partir de fin juin, après sept semaines de baisses consécutives, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS). C'est la région européenne qui a connu la plus forte augmentation, alors que l'Afrique enregistre la hausse la plus importante de la mortalité. Le variant Delta, originaire d'Inde, semble être à l'origine de la recrudescence de l'épidémie dans de nombreux pays. La situation est néanmoins contrastée selon les pays. Si la Tunisie, la Russie, ou encore l'Indonésie vivent des heures



particulièrement difficiles, la France a de son côté levé l'essentiel des restrictions début juillet. Le Japon a annoncé quant à lui, le 8 juillet, que les Jeux olympiques prévus cet été se tiendraient finalement à huis clos.

L'économie mondiale multiplie néanmoins les signaux positifs. Début juillet, le Fonds monétaire a assuré selon l'AFP que, aux États-Unis, « la croissance en 2021 devrait être de quelque 7 %, le rythme le plus rapide en une génération ». *

► Rémy Pigaglio



ECOPARC
Parc Industriel de Berrechid

Initié par



FAITES GRANDIR VOTRE PROJET DANS UN ESPACE DE HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE !

Location de terrains et bâtiments industriels prêts à l'emploi
Tarif de loyer mensuel à partir de 5 dh/m²

- EQUIPEMENTS DE HAUTE QUALITE**
- SERVICES PRATIQUES**
- GUICHET UNIQUE**










DISPONIBILITE IMMEDIATE

Contact :
Tél. : +212 (0)5 21 88 31 88
E-mail : ecoparc@cfcim.org
Site web : www.ecoparc.ma

Deux ans après les Assises de la fiscalité, un projet de loi-cadre sur la réforme fiscale adopté en Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres a adopté, le 28 juin dernier, un projet de loi-cadre de réforme fiscale. Un communiqué du Porte-Parole du Palais Royal présente le texte comme ayant été préparé « en application des Hautes Orientations Royales et sur la base des recommandations des Assises nationales sur la fiscalité, tenues en mai 2019 ». Le projet « vise à instaurer un système fiscal efficace, juste, équitable et équilibré, qui permet de mobiliser tous les potentiels fiscaux [...] », précise le document.

Le communiqué indique que cette réforme porte, premièrement, sur le « renforcement des droits fondamentaux à travers un système fiscal basé sur le respect de l'égalité de tous devant l'impôt, l'équité fiscale, le droit à l'information et la garantie des droits du contribuable et ceux de l'administration ». Elle porte aussi sur la « protection du contribuable contre toute interprétation abusive des textes juridiques de la part l'administration fiscale, le renforcement de la relation de confiance entre cette administration et le contribuable, la garantie du droit de recours pour les deux parties et de l'indépendance des instances fiscales compétentes, en plus de la création d'un Observatoire national des impôts ».

Ensuite, elle instaure « un système fiscal au service de la compétitivité, de l'innovation et de la création d'emploi et la mobilisation du plein potentiel fiscal pour garantir un meilleur financement des politiques publiques ». Enfin, elle oriente le système fiscal « vers le renforcement de la solidarité, surtout pour le financement des filets sociaux de la protection sociale, comme la couver-



ture médicale, les allocations familiales, ainsi que pour la réduction des inégalités sociales ». Le texte se donne aussi pour objectif la réforme de la fiscalité des collectivités territoriales.

Selon le site d'informations Médias24, le projet de loi, désormais en discussion au Parlement, énonce une série de mesures prioritaires, comme la neutralité fiscale en matière de TVA, la convergence vers un taux unifié d'impôt sur les sociétés, la baisse des taux de la cotisation minimale, des incitations fiscales pour les entreprises innovantes ou encore le réaménagement du barème progressif des taux d'impôt sur le revenu et l'élargissement de l'assiette de cet impôt. *

Une nouvelle stratégie minière pour le Maroc

Le Ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, Aziz Rabbah, a présenté le 21 juin dernier la nouvelle stratégie minière du Royaume, baptisée Plan Maroc Mines 2021-2030. Dans un communiqué, le Ministère indique qu'il s'agit d'une actualisation de la stratégie en cours, qui portait sur la période 2013-2025. Selon le document, elle s'appuie sur quatre piliers : le développement d'un tissu d'acteurs compétitifs, la refonte de l'organisation institutionnelle du secteur, le renforcement de l'im-

pact social et du caractère responsable du secteur, et l'adaptation du cadre législatif des moyens financiers et fiscaux. Le site d'informations Médias 24 a révélé les détails de cette stratégie. Elle vise notamment à tripler le chiffre d'affaires du secteur en atteignant 15 milliards de dirhams, à multiplier par 10 le volume d'investissement dans l'exploration et la recherche ministère avec un objectif de près de 4 milliards de dirhams et, enfin, à doubler le nombre d'emplois générés en créant 30 000 emplois directs. *



Le HCP se penche sur la migration forcée au Maroc

Le Haut-Commissariat au Plan poursuit sa série d'enquêtes sur la migration au Maroc. Fin juin, l'institution a publié les résultats de l'enquête sur la migration forcée, après s'être penchée en 2020 sur les MRE, les migrants de retour et les intentions d'émigration. Cette nouvelle phase de l'enquête se penche sur les migrants en situation administrative irrégulière, les migrants régularisés, les réfugiés et les demandeurs d'asile au Maroc. Elle s'est focalisée sur « les migrants originaires de l'Afrique subsaharienne et d'autres nationalités forcées par les circonstances de se trouver sur le territoire marocain (Syriens, Libyens, Irakiens et autres) », indique le HCP.

L'enquête révèle que près de 3 migrants sur 5 sont des hommes. Ils sont plutôt jeunes, puisque 42,5 % sont âgés de 15 à 29 ans, 43,7 % de 30 à 44 ans. Plus d'un quart des migrants ont atteint le niveau d'enseignement supérieur, tandis que ceux n'ayant aucune éducation sont seulement 12,8 %. Le français est très largement la langue la plus parlée : 52,5 % des personnes interrogées l'utilisent comme première langue, devant l'arabe (22,8 %) et l'anglais (19,3 %).

Le HCP indique que si la plupart des migrants régularisés ou en situation irrégulière viennent d'Afrique subsaharienne, plus de la moitié des réfugiés sont syriens. Dans l'ordre, les raisons qui ont poussé les personnes migrantes à quitter leur pays sont la guerre, l'insécurité et la persécution, devant la recherche d'emploi ou l'amélioration des conditions de vie, suivies de l'éducation et de la formation. Le voyage pour atteindre le Maroc a souvent été éprouvant, puisque 44 % des personnes migrantes ont rencontré



des difficultés sur le trajet, notamment l'épuisement, la violence ou encore la détention.

La raison ayant motivé la venue au Maroc est d'ailleurs d'abord la sécurité, pour 19,1 % des personnes, devant les meilleures conditions de vie, les conseils de l'entourage, puis le transit pour l'Europe. Un tiers des personnes migrantes vivent en situation irrégulière au Maroc, le reste étant en situation régulière, réfugié ou demandeur d'asile. Presque la moitié d'entre elles dispose d'un emploi, tandis qu'un quart sont en dehors du marché du travail, 9,1 % sont étudiants, 8,2 % femmes au foyer. *

La DEPF estime le potentiel de croissance de la silver economy au Maroc à 7 % par an

La Direction des Études et des Prévisions financières (DEPF) du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration s'est penchée en juin dernier, dans un « condensé prospectif », sur le potentiel de la silver economy au Maroc. Ce terme récent décrit l'ensemble des activités économiques liées aux seniors. « Il ressort des différentes analyses traitant de la Silver Économie à travers le monde que celle-ci est considérée comme un ensemble d'activités ayant une "cible commune", en l'occurrence, les personnes âgées », indique la DEPF. Cette dernière a calculé que la silver economy a un potentiel de croissance de 7 % en moyenne



par an. Les dépenses de consommation des plus de 60 ans passeraient ainsi de 53 milliards de dirhams en 2014 à plus de 640 milliards de dirhams en 2050, ce qui représenterait 13 % du PIB. Entre ces deux dates, l'effectif des plus de 60 ans serait multiplié par trois, passant de 3,2 millions à 10,1 millions de personnes. La DEPF anticipe que, dans le même temps, les personnes âgées seraient plus instruites, dépenseraient plus dans la santé, auraient un accès plus large à la retraite,

et seraient plus féminisées. Elle précise que, pour exploiter ce potentiel, il est nécessaire de mettre en place « un écosystème à même de garantir l'implication organisée et la cohérence de toutes les parties prenantes de ladite économie ». *

Le Ministre de l'Industrie Moulay Hafid Elalamy fait un bilan d'étape de la banque de projets

Moulay Hafid Elalamy, Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie verte et numérique, a présenté à Casablanca, le 1er juin dernier, un bilan d'étape de la banque de projets industriels qui avait été lancée en grande pompe en septembre 2020. S'inscrivant dans le cadre d'un plan de relance, elle regroupe plusieurs centaines de projets industriels potentiels identifiés par les services du Ministère comme pouvant participer au développement de l'industrie marocaine. Ces projets visent en outre à substituer certains produits d'importation par des productions locales.

Au total, 523 projets d'investissement industriels ont été lancés pour un potentiel de substitution de 35,5 milliards de dirhams d'importations, dépassant ainsi, selon le Ministère, l'objectif initial fixé pour fin 2021 de 34 milliards de dirhams. À l'occasion de l'événement, 73 nouvelles conventions d'investissement d'un montant global de 2,8 milliards de dirhams ont été signées. 22 de ces conventions concernent le secteur du textile, 17 celui de la chimie-parachimie, 15 l'agroalimentaire, 6 la plasturgie ou encore 5 les industries mécaniques et métallurgiques, indique un communiqué. Selon Moulay Hafid Elalamy, les entreprises désirant saisir les opportunités



Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie Verte et Numérique

d'investissement recensées dans la banque de projets (qui dispose d'un site Internet dédié présentant les fiches des projets) peuvent notamment bénéficier de subventions et d'un accompagnement pour le développement de leurs produits. Une « war room » du Ministère est dédiée au suivi du dispositif. *



**CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC**

LA CFCIM, VOTRE BUSINESS PARTNER !

SERVIR

LES INTÉRÊTS DE NOS ADHÉRENTS

Créer et activer de nouveaux réseaux / Faciliter les démarches administratives / Développer la notoriété de nos adhérents

INFORMER

SUR LA RÉALITÉ & LES OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ

Garantir une information objective sur la réalité du marché / Diffuser aux adhérents la bonne information, au bon moment / Appréhender un marché

ACCÉLÉRER

VOTRE CROISSANCE

Saisir des opportunités d'affaires / Repérer les secteurs porteurs de croissance / Prospecter au Maroc et à l'international / Recruter / Rencontrer les acteurs d'un marché / Bénéficier de formules de foncier avantageuses / Former

PARTAGER

LES EXPERTISES, LES EXPÉRIENCES & LES SUCCÈS

Favoriser les rencontres / Donner la parole aux experts / Faciliter le partage de l'information / Organiser des rendez-vous B to B / Mettre en relation et favoriser le networking / Organiser des salons professionnels et des forums d'affaires incontournables

Télécharger notre application My CFCIM



www.cfcim.org







3 supports complémentaires pour encore plus de visibilité

- Une revue mensuelle distribuée à 7 000 exemplaires
- Un site d'information de la CFCIM : www.conjoncture.info
- Une newsletter Conjoncture express envoyée à près de 20 000 contacts

Conjoncture
LE MENSUEL DES DÉCIDEURS

www.conjoncture.info
conjoncture@cfcim.org
05 22 20 90 90

 CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC



« La mise en œuvre de la ZLECAF va nécessiter du temps »

Abdou Diop, Managing Partner de Mazars Audit & Conseil

Conjoncture : La Zlecaf est entrée en vigueur depuis le début de l'année. Quelles sont les étapes qui restent à franchir avant que l'accord ne devienne pleinement opérationnel ?

Abdou Diop : La volonté politique des chefs d'État d'opérationnaliser la ZLECAF était une étape extrêmement importante dans le processus visant à mener à bien cette ambition continentale. Pour que sa mise en œuvre opérationnelle soit effective, le processus devrait suivre encore différentes étapes.

Premièrement, un nombre plus important d'États devraient ratifier l'accord. La ZLECAF n'aura de sens que lorsque les différents pays déposeront leurs offres. Deuxièmement, nous devons arriver à boucler, d'ici la fin des négociations, les questions relatives aux règles d'origine, qui sont actuellement à 70 % arrêtées, et aussi poursuivre les négociations sur le reste.

Troisième élément très important, nous devons nous accorder sur des sujets essentiels, notamment sur la propriété intellectuelle. Afin que les produits puissent s'échanger librement, il est en effet primordial de clarifier les règles de propriété intellectuelle et de protection des investissements réciproques.

Quatrième élément, il est nécessaire d'avancer la négociation sur les services et d'enclencher la deuxième phase de sa mise en œuvre. Le cinquième élément, qui pour moi est également extrêmement important, est le développement de corridors et de plateformes de transport et logistiques pour favoriser le commerce intra-africain et augmenter sa compétitivité. Le renforcement du commerce intra-

africain dépend largement de sa capacité à offrir des produits pouvant être échangés entre pays africains.

Ainsi, nous sommes face à un défi majeur, celui de la transformation de nos produits, pour passer de la matière première au produit fini, mais aussi celui de l'industrialisation étant donné que l'Afrique importe malheureusement beaucoup de marchandises qu'elle ne produit pas. La mise en œuvre de la ZLECAF va nécessiter du temps. Il y a un certain nombre d'étapes qui sont certes immédiates, notamment les négociations, les offres ou les documents administratifs de base, mais bien d'autres seront plus lentes à mettre en œuvre, en particulier les aspects logistiques, les aspects liés au développement de l'industrialisation...

La crise sanitaire ainsi que les tensions géopolitiques ont impacté les chaînes de valeur internationales. Dans ce contexte, quels sont les enjeux de l'intégration africaine pour l'ensemble des pays signataires de l'accord ? Quel rôle le Maroc peut-il être amené à jouer dans ce cadre ?

La crise sanitaire a créé un séisme mondial avec trois nouvelles données essentielles.

La première donnée est la prise de conscience de la nécessité de rompre avec la grande dépendance vis-à-vis de certaines régions comme l'Asie, l'Europe ou l'Amérique... Plusieurs chaînes d'approvisionnement sont tombées en panne en raison de blocages en Asie. Notre première grande leçon a été de trouver un moyen de dépasser cette dépendance qui va forcément évoluer vers la création de zones tampons pour rapprocher les zones de production des zones de consommation.

Le deuxième élément extrêmement important est relatif à la prise de conscience de la nécessité d'assurer dans chaque pays et dans chaque région du continent une sécurité d'approvisionnement, que ce soit pour les produits alimentaires, pharmaceutiques, sanitaires ou de première nécessité.

La troisième prise de conscience concerne le potentiel du commerce intra-africain. Lorsque certains marchés internationaux se sont fermés, il était important que les pays africains puissent échanger et interagir entre eux et développer le commerce intracontinental.

En résumé, la pandémie de coronavirus nous a permis de détecter trois enjeux: la reconfiguration de cette dépendance Asie/marché de consommation, la nécessité d'assurer une certaine souveraineté industrielle à partir de la production locale et enfin l'importance du commerce intra-africain. Ces enjeux vont, en principe, créer beaucoup d'opportunités pour le continent dès lors que nous développerons et renforcerons notre intégration régionale.

Dans la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement mondiales entre l'Asie et le reste du monde, l'Afrique se situe dans cette zone tampon de proximité qui lui permettra à la fois de bénéficier des potentielles relocalisations des entreprises occidentales souhaitant disposer de stocks de sécurité et de proximité, mais également de la dynamique que les pays asiatiques vont enclencher pour rapprocher leurs zones de production de leurs clients tout en relocalisant certaines usines dans d'autres endroits du continent.

L'Afrique intégrée en tirera largement profit. C'est le cas également de cette dynamique de transformation que l'on souhaite enclencher.

Si l'Afrique compte peu sur le commerce mondial ou si les pays africains échangent très peu entre eux c'est parce que la transformation des produits est insuffisante et que, par conséquent, la valeur ajoutée locale est très faible.

Il est donc essentiel de pouvoir transformer nos produits locaux de manière à développer une offre qui va alimenter le commerce intra-africain ainsi que cette dynamique de hubs, éléments constitutifs de la ZLECAF.

Et, dans cette nouvelle configuration, ce sont les pays qui ont déjà construit à la fois un bassin industriel, une connectivité continentale et des connexions avec les pays occidentaux qui en tireront le meilleur profit. Dans ce cadre-là, le Maroc est peut-être le pays le mieux placé sur l'échiquier mondial. Le pays a en effet déjà construit un bassin industriel arrimé aux chaînes de valeurs mondiales, il dispose déjà d'une connectivité forte avec l'ensemble du continent et d'un début d'intégration régionale et, enfin, il bénéficie d'un accès aux marchés occidentaux. Dans ce contexte, le Maroc va, à l'avenir, renforcer son rôle qui est essentiel.

Selon vous, aujourd'hui, le Royaume a-t-il réussi à concrétiser sa stratégie engagée il y a quelques années, à savoir devenir un hub africain? Cette stratégie doit-elle être ajustée? Si oui, dans quel sens?

Le Maroc a mis en place une dynamique de hubs très importante qui connaît le succès. Le hub aérien de Casablanca



« Il est important que le nouveau modèle de développement ait une ramification africaine pour y puiser des relais de croissance nécessaire à son amplification. »

est une réalité. Une quarantaine de pays africains sont desservis à partir de Casablanca et Royal Air Maroc est entrée petit à petit dans le quotidien des voyageurs africains qui transitent en nombre via ce hub de Casablanca.

Au niveau du hub maritime de Tanger Med, le trafic maritime vers et en provenance d'Afrique a vu ses temps d'attente diminuer, son taux de charge augmenter, ses prix baisser...

Ce hub logistique est en train de se prolonger progressivement vers Dakhla, notamment à travers la route dorsale ouest-africaine qui va de Tanger à Dakar. Quotidiennement, cette route enregistre un taux de passage considérable avec des pics dépassant les 400 camions transitant chaque jour par El Guergarate pour se diriger vers les capitales africaines.

Le troisième hub ayant réussi est le hub financier Casablanca Finance City (CFC). Plus de 200 entreprises y sont installées et constituent une plateforme de référence pour les opérations de beaucoup d'entreprises continentales et d'entreprises mondiales. Ces sociétés ont fait de Casablanca leur plateforme africaine.

Le quatrième hub est relatif au secteur de l'éducation. Le Maroc devient une plateforme extrêmement importante de formation à la fois pour les étudiants de l'Afrique subsaharienne, mais également pour tous les cadres du continent qui viennent s'y former. Cette orientation faisant du Maroc un hub de formation africain est en train d'aboutir à une réelle réussite. Elle doit être complétée pour qu'elle puisse avoir une plus grande ampleur. Sa concrétisation passe par la mise en place effective d'une stratégie Afrique adossée au Nouveau Modèle de Développement (NMD). Cette stratégie, que nous sommes en train de mettre en place, sera essentielle pour l'arrimage du modèle de développement à cette dynamique africaine.

À l'heure où la Commission spéciale sur le modèle de développement vient de publier son rapport, quels sont les relais de croissance offerts par les marchés africains?

Il y a quelques années, nous avons construit une stratégie d'émergence qui a porté ses fruits. Mais nous aurions pu en faire davantage en intégrant la dimension africaine dans tous les plans stratégiques nationaux pour en amplifier les résultats. C'est le cas par exemple du plan Maroc Vert. Nous aurions pu trouver de nouveaux débouchés à l'export, importer des intrants d'autres pays africains... Ce sont des relais de croissance considérables. Idem dans le secteur touristique. >>>>

L'invité de Conjoncture

»»» La vision 2020 a donné la priorité à des marchés traditionnels et quelques nouveaux marchés tels que l'Asie, mais l'on a oublié les marchés africains qui, avec de la promotion, auraient pu donner une nouvelle dimension au tourisme marocain, surtout en période de pandémie. On a remarqué que les pays qui s'en sont le mieux sortis, notamment les pays d'Afrique l'Ouest, ont bénéficié du tourisme continental. Aujourd'hui, le modèle de développement que nous sommes en train de construire trouve un prolongement continental. Nous devrions profiter de toutes les opportunités et de tous les relais de croissance offerts par le continent que ce soit en termes de tourisme, de santé, d'éducation, d'agriculture et d'industrie. Cela va nous permettre, d'une part, de bénéficier de cette zone de libre-échange qui va générer d'importants débouchés et, d'autre part, de construire une complémentarité avec les chaînes de valeur des autres pays du continent pour renforcer la compétitivité de notre industrie et renforcer le taux d'intégration continental. Il est important que le nouveau modèle de développement ait une ramification africaine pour y puiser des relais de croissance nécessaire à son amplification.

Ces dernières années, les entreprises marocaines ont-elles davantage investi dans le continent? Outre les secteurs traditionnels (comme le secteur bancaire, le BTP ou les phosphates), quels secteurs se sont développés plus récemment sur les marchés africains?

La présence du Maroc en Afrique s'est construite en plusieurs étapes. D'abord, les plus gros investissements en termes de volume se sont fait lors de l'expansion des établissements financiers (banque et assurance) et des opérateurs télécoms.



« Il est important que le nouveau modèle de développement ait une ramification africaine pour y puiser des relais de croissance nécessaire à son amplification. »

Depuis quelques années, de plus en plus d'entreprises leur ont emboité le pas, même si elles sont de plus petite taille et moins visibles. Une évolution tant géographique que sectorielle a été constatée dans les investissements réalisés.

Des industries comme l'industrie pharmaceutique, agroalimentaire, chimique ou parachimique se sont développées dans des pays tels que le Nigeria, l'Éthiopie, le Rwanda ou encore la Côte d'Ivoire. Le développement qui était au départ axé sur l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale s'est, au cours des trois dernières années, beaucoup plus orienté vers les pays anglophones et l'Afrique de l'Est. Une orientation que le Maroc ne connaissait pas ou, en tout cas, n'abordait pas de la même manière. *

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj

Une prestation de la
CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

Partenaires Majeurs
BMCI
CA
Info
dun & Bradstreet
SAP

Partenaires
AVIA
EILER HERMES
Crest Thomson
MANAGEM

Soutien Institutionnel
Y

Vendeurs de la Boutique
ALD
JAWHRI
AVIS
CV
WIKO
HORIZON
FORNAX
WIKO
SOCIÉTÉ
SOCIÉTÉ
SOCIÉTÉ

NOUVEAU : LA BOUTIQUE My CFCIM

**Boostez votre activité commerciale
via votre Boutique B2B 100% en ligne**

ALD Automobile
JAWHRI Auto Hill
CHI BANK
SOCIÉTÉ



Ecole Supérieure des Affaires
de Casablanca

— Depuis 1988 —

Une école de la



RÉSEAU DE
4 000
ENTREPRISES

BAC+3 en Commerce et Gestion

BAC+5 en Management de Projets

**ÊTRE UN BON DIRIGEANT,
ÇA S'APPREND !**



 05 22 35 53 53

 www.esac.ma

Rattachée au



En partenariat avec



Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Cécile HUMBERT-BOUVIER

Le Club des chefs d'entreprises France-Maroc dans sa nouvelle gouvernance s'est réuni le 23 juin dernier en visioconférence après avoir tenu une première réunion en présentiel à Casablanca au mois de septembre dernier. Instance informelle présidée côté français par le Président de Safran, M. Ross McInnes, et côté marocain par le président d'Attijariwafa Bank,

M. Mohamed El Kettani, elle a pour objectif de faciliter le dialogue d'affaires et de porter à haut niveau les sujets de préoccupation et d'intérêt commun des entreprises des deux pays. Après une présentation par M. Chakib Benmoussa des grands enjeux du rapport sur le Nouveau modèle de développement, les différents groupes de travail thématiques (agro-alimentaire, infrastructures et énergie verte, villes et territoires, formation, santé, numérique) qui se sont réunis à plusieurs reprises de manière virtuelle depuis le mois de septembre ont présenté les avancées de leurs travaux. Cette dynamique rejoint celle engagée par le comité Maroc des Conseillers du Commerce extérieur de la France (CCEF), entrepreneurs français bénévoles qui conseillent les pouvoirs publics français sur les tendances économiques dans leur pays de résidence et contribuent à l'appui aux entreprises dans leur pays de résidence. Les CCEF Maroc, qui regroupent plus d'une cinquantaine d'adhérents, ont ainsi mis en place 4 groupes de travail : santé, Afrique, et plus récemment décarbonation et numérique plus récemment. Ces deux enceintes ajoutent leur expertise à celles de la CFCIM au service des relations économiques entre la France et le Maroc. ▸

L'économie en mouvement

Un chiffre en perspective

+ 5,3 %

Chiffre prévisionnel de la croissance au Maroc pour l'année 2021, selon Bank Al-Maghrib

Le Conseil de Bank Al-Maghrib (BAM) a décidé, le mardi 22 juin 2021, de maintenir inchangé le taux directeur à 1,5 % à l'issue de sa deuxième réunion trimestrielle de l'année 2021. Le Conseil a analysé par la suite l'évolution de la situation sanitaire et la conjoncture économique aux niveaux national et international, ainsi que les projections macroéconomiques de la Banque à moyen terme. Les données provisoires des comptes nationaux annuels pour 2020 indiquent une contraction de l'économie de 6,3 %, mais Bank Al-Maghrib prévoit que la reprise de l'activité économique observée au 1er semestre 2021 devrait se poursuivre, soutenue, d'une part, par les mesures de relance budgétaire et l'orientation accommodante de la politique monétaire et, d'autre part, par les progrès notables de la campagne de vaccination et l'assouplissement des restrictions sanitaires. Selon les projections de Bank Al-Maghrib, la croissance atteindrait ainsi 5,3 % en 2021, portée par une hausse de 3,6 % de la valeur ajoutée des activités non agricoles et un rebond de 17,6 % de celle du secteur agricole. Par ailleurs, la reprise des échanges de biens devrait se poursuivre selon les prévisions de Bank Al-Maghrib, qui estime une augmentation des exportations de 14,5 % sur l'ensemble de l'année 2021, puis de 5,6 % en 2022, principalement explicables par les prévisions de ventes de la construction automobile et des phosphates et dérivés.

▸ teo.rinaldi@dgtrésor.gouv.fr

La Chronique économique

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) dévoile sa nouvelle feuille de route 2021-2023

La nouvelle feuille de route de l'AMMC vise à rendre le marché plus attractif alors que celui-ci, « après la survenue de la pandémie, a été sous-exploité, alors qu'il aurait pu être utilisé comme une alternative de financement et de placement », selon sa Présidente Nezha Hayat.

Ce nouveau plan triennal se décline en quatre piliers : facilitation du recours au financement (notamment pour les PME), consolidation de la compétitivité du marché (ouverture aux dernières innovations) ; renforcement de la protection de l'épargne ; modernisation de l'AMMC en l'inscrivant dans un processus de transformation digitale.

En ce qui concerne les PME, une offre de financement plus diversifiée doit être proposée, en cohérence avec un cadre législatif et réglementaire « moderne, flexible et évolutif », à même de soutenir et dynamiser le marché et les acteurs qui y opèrent. Un cadre sécurisé doit par ailleurs être mis en place pour une régulation adaptée et une veille rapprochée des risques potentiels pour les investisseurs. Cela suppose également d'appréhender toutes les conséquences des évolutions à venir et des perspectives offertes par les dernières technologies en matière de modèles de financement et de régulation.

▸ teo.rinaldi@dgtrésor.gouv.fr

Secteur à l'affiche

Le marché du vin et des spiritueux au Maroc

Le marché marocain est modeste en volume mais profitable en raison de prix de vente élevés. Il est très réglementé et a fait l'objet de hausses successives de diverses taxes, notamment la taxe intérieure de consommation (850 Dh/ hl pour le vin, 18 000 Dh/ hl d'alcool pur pour les spiritueux).

Lors de l'année 2020, en raison de la pandémie (fermetures des restaurants et absence des touristes), le marché a été en régression de 13,6 % par rapport à 2019 avec 12,8 millions de caisses de 9 litres consommées par an.

En volume, le marché se décompose en une part de 70 % pour la bière (stable par rapport à 2019), 25 % pour le vin (-37,5 % / 2019) et 5 % pour le champagne et spiritueux (-11,3 % / 2019). Pour cette dernière catégorie, le champagne ne représente que 3 % et la vodka 43 %, le whisky 37 %, les boissons anisées 10 %. Le marché de la bière est détenu à plus de 90 % par le groupe Castel (les marques phares produites localement sont Heineken, Casablanca, Spéciale). Le marché du vin est composé de 62 % de vins rouge, 22 % de rosé et 6 % de blanc. Ce marché est détenu à 96 % par le vin local avec 80 % de part de marché en volume par le groupe Zniber (Cellier de Meknès...). L'importation de vins étrangers représente seulement 4 % en volume. En valeur, la part de l'UE représente 96 % des exportations (252 M DH en 2020) et 71 % des vins importés sont français (dont 49 % de vins de Bordeaux) puis viennent les vins espagnols et italiens.

✉ xavier.vant@dgtrésor.gouv.fr

Relations France-Maroc

Nouveau modèle de développement et partenariat économique franco-marocain : de larges convergences



Le 31 janvier 2020 à Rabat, les ministres Bruno Le Maire, Mohamed Benchaâboun et Moulay Hafid Elalamy avaient identifié les axes structurants du futur partenariat économique franco-marocain : décarbonation de l'économie, développement des PME, innovation et développement technologique et enfin ouverture économique vers l'Afrique. La lecture du récent rapport sur le Nouveau modèle de développement révèle de très fortes convergences entre les priorités retenues par la Commission et celles du partenariat économique esquissé en janvier 2020. En effet parmi les 5 « paris » du Nouveau modèle de développement (NMD) figurent notamment le fait de « devenir une nation numérique » et un « champion régional de l'énergie à bas carbone ». Ces deux sujets sont vus comme une clé de la compétitivité future de l'économie marocaine : le « choc de compétitivité » auquel appelle la Commission repose sur une réduction des coûts de l'énergie à travers le recours accru aux énergies renouvelables et à bas carbone ainsi que sur le développement de l'infrastructure numérique et des « capacités d'adoption des technologies numériques ». Les propositions de la Commission visent au développement de l'internet haut et très haut débit et au renforcement de la formation des compétences en matière numérique. Les PME ne sont pas oubliées : l'orientation plus forte des acteurs économiques vers les activités productives que préconise la Commission passe entre autres par une « révision du cadre incitatif pour orienter les investisseurs vers les activités productives et soutenir plus fortement le développement des PME ». Les « paris » du NMD sont vus comme un « levier d'approfondissement et de diversification du partenariat privilégié que le Maroc entretient avec l'UE », et il est attendu de la mise en œuvre de ces actions qu'elles positionnent le Maroc en tant que « partenaire éco-responsable compétitif et neutre en carbone » de l'Union européenne et de la France.

✉ mathieu.valdenaire@dgtrésor.gouv.fr

Affaires à suivre



►►► **Energies renouvelables** : le Ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement marocain, A. Rebbah, et le Directeur Général de l'Agence Internationale des Energies Renouvelables (IRENA), F. La Camera, ont co-présidé la cérémonie de signature de l'Accord de partenariat stratégique permettant de renforcer leur collaboration en vue d'accélérer la transition énergétique au Maroc, notamment en appuyant la structuration d'une filière de production d'hydrogène vert au Maroc ►►► **Innovation** : le Crédit Agricole du Maroc (CAM) et l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) s'associent pour le développement de l'innovation et l'entrepreneuriat. Deux conventions ont été signées ayant pour but de déployer un programme d'open innovation afin de développer des solutions innovantes relatives aux services financiers, à l'inclusion financière, l'agriculture, le monde rural et l'entrepreneuriat des jeunes ►►► **Résilience et gestion intégrée des risques de catastrophe naturelle** : un financement additionnel de 100 M USD de la Banque Mondiale a été approuvé afin de renforcer un programme existant (de 200 M USD) visant à l'amélioration des capacités des institutions marocaines en matière de gestion des risques de catastrophe et en investissant dans la réduction des risques ►►► **Abdelaziz Babqiqi** prend les commandes de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC). Le nouveau Directeur, qui succède à Larbi Benrazouk, aura la mission de poursuivre la stratégie de l'OMPIC. Lauréat de l'Ecole Hassania des Travaux Publics, et est titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Météorologiste et d'un Doctorat en « Sciences de l'Environnement », Abdelaziz Babqiqi a auparavant occupé notamment le poste de Directeur des statistiques, des études, de la veille et de l'évaluation au Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie verte et numérique.

Retrouvez l'actualité du Service économique sur



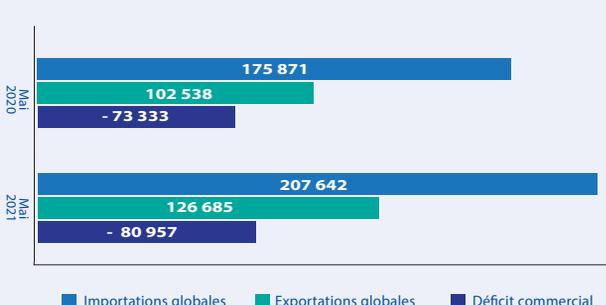
Indicateurs économiques et financiers

Retrouvez chaque mois dans *Conjoncture* les principaux indicateurs économiques et financiers du Maroc.
Une rubrique réalisée par la société de Bourse M.S.IN.



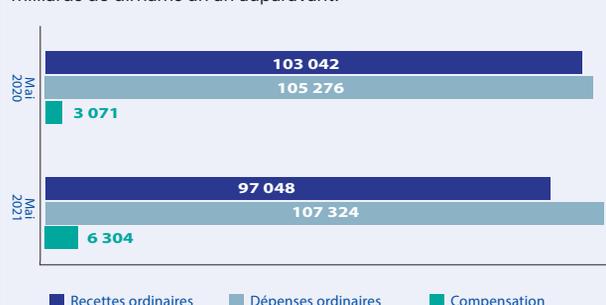
Balance commerciale

A fin Mai 2021, le déficit commercial s'alourdit de 4,2% par rapport à la même période en 2020.



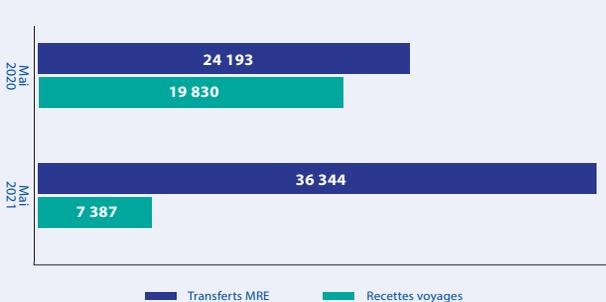
Finances publiques

A fin Mai 2021, la situation de la finance publique fait ressortir un déficit budgétaire de 24,6 milliards de dirhams contre un déficit de 23,3 milliards de dirhams un an auparavant.



Transferts des MRE & recettes voyages

Les envoies de fonds effectués par les MRE ont enregistré une hausse de 50,2% ou +12 151 MDH à fin Mai 2021.



Bourse de Casablanca

Au terme du mois de Juin 2021, le MASI a enregistré une hausse de 2,4%, portant sa performance depuis le début de l'année à +9,9%.



Inflation

L'inflation a enregistré une accélération durant le mois de mai, passant de 1,4% en avril 2021 à 1,9% en mai 2021, portant sa moyenne sur les cinq premiers mois à 0,7%.



					Var %/pts
Échanges extérieurs	Importations globales (en mdh)	mai 20/	175 871	207 642	18,06 %
	Exportations globales (en mdh)	mai 21	102 538	126 685	23,55 %
	Déficit commercial		-73 333	-80 957	10,40 %
	Taux de couverture (en %)		58,30 %	61,0 %	270,83 Pbs
	Transferts des MRE (en mdh)		24 193	36 344	50,23 %
	Recettes voyages (en mdh)		19 830	7 387	-62,75 %
Monnaie et crédit	Agrégat M3 (en mdh)	mai 20/	1 409 609	1 505 344	6,79 %
	Réserves Internationales Nettes (en mdh)	mai 21	289 118	304 454	5,30 %
	Créances nettes sur l'administration centrale (en mdh)		238 493	251 807	5,58 %
	Créances sur l'économie (en mdh)		1 104 917	1 148 958	3,99 %
	Dont Créances des AID (en mdh)		238 493	251 807	5,58 %
	Crédit bancaire		926 079	949 472	2,53 %
	Crédits immobiliers (en mdh)		276 076	288 245	4,41 %
	Crédits à l'équipement (en mdh)		187 676	178 386	-4,95 %
	Crédits à la consommation (en mdh)		54 984	54 903	-0,15 %
Prix	Indice des prix à la consommation (100=2006)	mai 20/			
	Indice des prix à la consommation	mai 21	102,3	103,0	0,68 %
	Produits alimentaires		102,4	102,1	-0,29 %
	Produits non-alimentaires		102,2	103,7	1,47 %
	Taux de change (prix vente)				
1 EURO	déc. 20/	10,9	10,6	-3,08 %	
1 \$ US	juin 21	8,9	8,9	0,14 %	
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt (en %)				Pb
	(52 semaines)	déc. 20/	1,93 %	1,51 %	-42,0
	(2 ans)	mai 21	2,18 %	1,68 %	-50,0
	(5 ans)		2,31 %	1,96 %	-35,0
(10 ans)		2,62 %	2,32 %	-30,0	
Bourse Des valeurs	MASI (en points)	déc. 20/	11 287,38	12 409,24	9,94 %
	MSI20 (en points)	juin 21	924,78	1 016,21	9,89 %
Activités sectorielles					
Énergie	Energie totale appelée (GWh)	avril 20/	11 938	12 480	4,54 %
	Consommation d'électricité (GWh)	avril 21	9 430	9 940	5,41 %
Industrie	Exportation de l'Automobile (en MDH)	mai 20/	23 669	35 388	49,51 %
		mai 21			
Mines	Chiffre d'affaires à l'exportation de l'OCPE (MDH)	avril 20/	15 544	18 173	16,91 %
		avril 21			
Ports	Débarquements de la pêche côtière (mille tonnes)	mai 20/	411	414	0,73 %
		mai 21			
BTP	Vente de ciment (en milliers de tonnes)	mai 20/	4 343	5 446	25,40 %
		mai 21			
Marché d'Auto-mobile	Ventes automobiles au Maroc (en unités)	juin 20/	45 774	94 025	105,41 %
		juin 21			

Échanges extérieurs

Les résultats préliminaires relatifs aux échanges extérieurs à fin mai 2021 font ressortir une hausse de 10,4 % (ou 7,6 MM DH) du déficit commercial qui s'est établi à 81 milliards de dirhams. Cette évolution est liée à une hausse des importations (+31,8 MMDH) qui a dépassé celle des exportations (+24,1 MMDH). De son côté, le taux de couverture s'est amélioré de 2,7 points pour se situer à 61 %.

Crédit bancaire

À fin mai 2021, les crédits bancaires ont enregistré une progression de 2,5 % par rapport à la même période en 2020 pour atteindre 949,5 milliards de dirhams. Cette évolution a notamment concerné les crédits immobiliers (+4,4 % ou 12,2 milliards de dirhams) et les crédits de trésorerie (+4,7 % ou 9,7 milliards de dirhams). Les crédits à l'équipement et à la consommation ont quant à eux respectivement reculé de 4,9 % (ou -9,3 milliards de dirhams) et de 0,1 % (ou -81 millions de dirhams).

Ventes de ciment

Les ventes de ciment ont connu une reprise significative (+25,4 %) durant les cinq premiers mois de 2021. Cette évolution a concerné l'ensemble des segments, notamment, la distribution (+25,5 %), le béton prêt à l'emploi (+29,2 %), le béton PREFA (+32,2 %), le bâtiment (+24,9 %) et l'infrastructure (+1,0 %). Pour rappel, en raison de la crise sanitaire et de la période de confinement (du 20 mars au 10 juin 2020), les ventes de ciment avaient connu un repli de 26,2 % à fin mai 2020, soit leur plus forte baisse depuis janvier 2005.

Bourse de Casablanca

Au terme du mois de juin 2021, le MASI s'est établi à 12 409,24 points, affichant une performance annuelle de +9,9 %.

Au niveau sectoriel, les plus fortes performances mensuelles ont respectivement été enregistrées par les secteurs Immobilier (+31,85 %), Sylviculture et papier (+21,9 %) et Industrie pharmaceutique (+16,5 %). Les performances négatives du mois ont concerné, entre autres, Sociétés de portefeuilles (-5,6 %), Services aux collectivités (-5,3 %) et Télécommunications (-1,8 %).

Quant à la capitalisation boursière, elle s'est établie à 637,5 milliards de dirhams, en hausse de 9,0 % par rapport à fin 2020.

Accord historique à l'OCDE pour la taxation des multinationales

Le 1^{er} juillet dernier, lors d'une réunion très attendue organisée par l'OCDE, 130 pays se sont entendus pour mettre en œuvre une réforme historique de la taxation des multinationales. Ils valident ainsi l'accord similaire trouvé début juin dans le cadre du G7. La réforme proposée, qui doit être déployée en 2023, repose sur deux piliers. Le premier vise à mettre en place une taxation minimale mondiale de 15 % pour les entreprises multinationales. Un État serait donc en droit de taxer davantage une entreprise qui paierait moins de 15 % d'impôts parce qu'elle est basée dans un État à la fiscalité avantageuse. Le second pilier prévoit que les entreprises seront désormais taxées dans leurs marchés de consommation, et non plus seulement là où elles ont leur siège social. Le premier pilier concernera les sociétés qui génèrent plus de 750 millions d'euros de chiffre d'affaires. Le deuxième pilier s'appliquera quant à lui à celles qui réalisent un chiffre d'affaires de 20 milliards d'euros et qui affichent une forte rentabilité. Cet accord est l'aboutissement de longues et intenses négociations commencées il y a plusieurs années. Il a été notamment permis par le ralliement des États-Unis. Il a aussi été approuvé par des pays émergents comme la Chine.



En revanche, l'Irlande, réputée pour son impôt sur les sociétés très bas, n'a pas donné son accord. Il vise en particulier les géants du numérique et les fameux « GAFA » (Google, Amazon, Facebook, Apple) qui échappent aujourd'hui largement à l'impôt, mais également toutes les autres multinationales. L'accord doit encore être validé par le G20 Finances qui doit avoir lieu les 9 et 10 juillet prochains. En revanche, plusieurs ONG ont jugé que l'accord était trop peu ambitieux. *

Le Medef réunit les entrepreneurs francophones à Paris



Le syndicat des patrons français organise une Rencontre des entrepreneurs francophones les 24 et 25 août prochains à Paris, un événement qui doit réunir 17 patronats et 400 chefs d'entreprises francophones, et auquel participera la CGEM, selon un tweet de son Vice-Président Général, Mehdi Tazi. L'objectif est de « renforcer leurs liens et structurer une action économique francophone », selon Fabrice Le Saché, Vice-Président et Porte-Parole du Medef, Administrateur du Medef International, qui s'exprimait lui aussi sur Twitter. Geoffroy Roux de Bézieux, le Président du Medef, a expliqué que cette initiative « 100 % privée » faisait suite à une « interpellation » de Macky Sall, le Président du Sénégal, il y a quelques mois : « Il nous a challengés en disant que, malgré les liens qui nous unissent, on ne fait pas assez de business ensemble », relaie l'AFP. Cet événement se tiendra en marge de la Rencontre des entrepreneurs français (REF), l'université d'été du Medef, qui aura lieu les 25 et 26 août prochains. *

L'internationalisation de l'enseignement supérieur en Méditerranée pénalisée par la « fragmentation » des systèmes

L'Union pour la Méditerranée (UpM) a publié en juin dernier une étude consacrée à l'internationalisation de l'enseignement supérieur en Méditerranée, réalisée par l'Union des Universités Méditerranéennes (Unimed). Elle se penche sur la situation dans dix pays, dont le Maroc. L'enquête constate notamment que les « obstacles à une internationalisation efficace résident dans une forte fragmentation des procédures et des systèmes de reconnaissance des crédits, l'évaluation des qualifications et les difficultés à obtenir des visas pour la mobilité internationale, en particulier pour les pays de la région MENA vers l'Europe », indique l'UpM dans un communiqué. Parmi les faits marquants mis en lumière, elle montre que l'Algérie, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie ont une sortie nette de mobilité étudiante, tandis que l'Égypte, le Liban et la Jordanie ont une entrée nette. Le Maroc a accueilli 20 000 étudiants subsahariens. 70 % des étudiants étrangers dans le Royaume viennent d'Afrique, 21 % du Moyen-Orient et 3 % d'Europe. *



Le travail des enfants en hausse pour la première fois en 20 ans

Le nombre d'enfants qui travaillent dans le monde s'élève à 160 millions dans le monde en 2020, un chiffre en hausse pour la première fois en 20 ans, selon un rapport de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et l'Unicef publié le 10 juin dernier. Depuis 2016, date des statistiques précédentes, on compte 8,4 millions d'enfants travailleurs de plus. Plus de la moitié de ces enfants ont entre 5 et 11 ans, un taux en hausse également. Le nombre d'enfants en situation de travail dangereux est aussi en augmentation, de 6,5 millions. C'est en Afrique subsaharienne que la proportion d'enfants qui travaillent est la plus importante. La crise du Covid-19 pourrait expliquer en partie ce recul. « Les chocs économiques supplémentaires et



les fermetures d'école liés à la Covid 19 signifient que les enfants qui travaillaient déjà risquent de travailler davantage ou dans des conditions dégradées, tandis que beaucoup d'autres pourraient être contraints aux pires formes de travail des enfants en raison

des pertes d'emplois et de revenus au sein des familles vulnérables », indiquent les deux organisations dans un communiqué. Le travail des enfants avait pourtant fortement diminué ces dernières décennies : entre 2000 et 2016, il y avait eu 94 millions d'enfants qui travaillent en moins. De son côté, le Haut-Commissariat au Plan a publié les statistiques sur le travail des enfants au Maroc début juin. Il serait en baisse par rapport à 2019 de 26,5 %, avec « 147 000 enfants économiquement actifs ». *

L'UE et les États-Unis font une trêve dans le conflit sur les subventions aux avionneurs

L'Union européenne et les États-Unis ont annoncé, mi-juin dernier, avoir trouvé un accord pour mettre fin au conflit sur les subventions aux avionneurs Airbus et Boeing. « Cet accord ouvre un nouveau chapitre dans notre relation, car nous passons d'un contentieux à une coopération sur l'aéronautique, après 17 ans de dispute », a commenté la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, relayée par l'AFP. Les deux pays ont décidé de suspendre pendant cinq ans les droits de douane punitifs qu'ils s'infligent dans le cadre de ce contentieux. Celui-ci les oppose devant l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) depuis 2004. Il s'était envenimé pendant la présidence de Donald Trump. En 2019, l'administration américaine avait taxé près de 7,5 milliards de dollars de biens et services européens

chaque année, à hauteur de 25 % pour les vins et spiritueux, et de 15 % pour les avions Airbus. L'UE avait, en réponse, aussi taxé des importations américaines..*



Les IDE à leur plus bas niveau en 2021, selon la CNUCED

La CNUCED a publié fin l'investissement dans le communiqué de l'agence de sements directs étran- Les économies développées ont de baisse. Dans les économies en seulement 8 %. En Europe, ils ont 80 %, tandis que l'Amérique du En Asie, les flux ont au contraire tirés par l'Asie de l'Est. Selon atteindre leur niveau le plus bas grâce à une progression de 10 à IDE à quelque 25 % en dessous



actuelles indiquent une nouvelle hausse en 2022 qui, à la limite supérieure des projections, ramènerait les IDE au niveau de 2019 », a déclaré James Zhan, Directeur de l'Investissement et des Entreprises au sein de la CNUCED, cité dans le communiqué. Mais les perspectives restent incertaines et dépendent, selon la CNUCED, du rythme de la reprise économique et d'une éventuelle aggravation de la pandémie, de l'impact potentiel des programmes de relance sur les IDE, et, enfin, des pressions politiques.*

ZOOM

- 24 Formation professionnelle : le grand chantier
- 28 Entretien avec Saïd Amzazi, Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- 32 Les CMC : pont entre les besoins en compétences des entreprises et les attentes des jeunes
- 34 OFPPT : une rentrée 2021/2022 sur les chapeaux de roue
- 36 Quand le privé mise sur la formation professionnelle
- 38 Entretien avec Mohamed Amine Barkate, Directeur de l'Ecole supérieure des affaires de Casablanca

Formation professionnelle Une réforme aux multiples enjeux



Le Maroc a entamé depuis 2019 une profonde restructuration de la formation professionnelle pour mieux répondre aux besoins en compétence des recruteurs, notamment dans les nouveaux métiers du numérique, mais aussi pour la revaloriser aux yeux de la jeunesse qui a eu tendance à la délaissier ces dernières années. Pour le Royaume, il s'agit en effet d'un levier de compétitivité essentiel dans le cadre de la mise en œuvre de son nouveau modèle de développement qui permettra ainsi de lutter contre le chômage tout en assurant une meilleure adéquation emploi-formation.

Dossier réalisé par Dounia Z. Mseffer et Hicham Houdaïfa et coordonné par Nadia Kabbaj

Formation professionnelle : le grand chantier

Depuis qu'elle a été érigée comme axe primordial de l'éducation, la formation professionnelle a connu plusieurs réformes, plans directeurs, stratégies et autres visions. Un vaste chantier qui n'en est qu'à ses débuts.



L'actualité de la formation professionnelle est faite de ruptures et de promesses de réformes. En début d'année, le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Saaïd Amzazi, annonçait la suppression de 109 filières en raison de « leur incapacité à offrir des débouchés ». 15 % seulement de la totalité des formations existantes seront ainsi préservées tandis que 43 % des filières seront mises à jour. Les nouvelles filières qui seront lancées représenteront quant à elle 42 % de l'offre de formation. Le Ministre a annoncé que, par la même occasion, il sera procédé « à l'ouverture sur de nouveaux secteurs, tels que la santé,

le numérique et l'intelligence artificielle, l'agriculture, l'artisanat et la pêche maritime. » Saaïd Amzazi a par ailleurs fait savoir qu'en 2020 le département de la formation professionnelle a effectué pas moins de cinq études « en matière de guides des métiers et de l'artisanat et de référentiels pour les métiers et les compétences » et que d'autres études sectorielles sont en cours. En mars dernier, ce fut ensuite au tour de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) d'annoncer la réaffectation de « 500 millions de dirhams issus des recettes de la Taxe de formation professionnelle (TFP) afin d'accompagner la réalisation de la Feuille de route royale inhérente à la formation professionnelle. »

Cette enveloppe représente ainsi la contribution du patronat à la mise en place des Cités des Métiers et des Compétences. Lancé en 2019 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ce projet doté d'un budget de 3,6 milliards de dirhams vise à développer la formation professionnelle et surtout à la mettre en adéquation avec les besoins économiques. En pratique, le projet doit aboutir à la construction de douze Cités des métiers et des compétences, soit une dans chacune des régions du pays à l'horizon 2023-2024. 2019 était également l'année de la publication rapport du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS) et la feuille de route royale a ainsi été perçue comme une réponse au contenu de ce rapport.

« Une formation de qualité partout, pour tous »

Pourtant, avant le rapport du CSEFRS, en juin 2016 avait été lancée, en grande pompe, la Stratégie Nationale de la Formation Professionnelle à l'Horizon 2021 (SNFP 2021). Cette stratégie avait été adoptée par le Gouvernement pour disait-on déjà à l'époque, « pallier les déficits qualitatifs et quantitatifs du dispositif actuel en proposant une formation professionnelle de qualité partout, pour tous et tout au long de la vie, au service du développement et de la valorisation du capital humain et une meilleure compétitivité de l'entreprise. » La SNFP 2021 prévoyait cinq objectifs stratégiques : garantir le droit à la formation professionnelle (inclusion sociale et territoriale); améliorer la compétitivité de l'entreprise en tant qu'acteur et espace privilégié de formation; maximiser l'insertion professionnelle par l'amélioration continue de la qualité de la formation; intégrer l'enseignement général et la formation professionnelle pour une meilleure attractivité puis renforcer la gouvernance de la politique publique en matière de formation professionnelle (performance et synergie).

Le rapport du CSEFRS publié en mars 2019 a mis le doigt sur les écueils de la formation professionnelle au Maroc. Un rapport complet et sans complaisance qui montre, chiffres et constats à l'appui, que l'offre de la formation professionnelle est dépassée : « Malgré le développement du système de formation professionnelle, force est de constater que ses performances restent en deçà des objectifs escomptés. En témoigne la persistance des problèmes liés à l'emploi et au chômage affectant particulièrement les jeunes et les femmes. Le Système d'éducation et de Formation (SEF) se trouve ainsi face à des questionnements pressants. »



La formation par alternance et l'apprentissage ont respectivement été mis en place en 1996 et en 2000 pour impliquer davantage les entreprises dans le processus de formation et de qualification des stagiaires.

Les initiateurs du rapport rappellent certes que la formation professionnelle a bel et bien évolué depuis l'indépendance à nos jours : « Au lendemain de l'indépendance du pays, la formation professionnelle ne concernait pas plus de 1300 stagiaires formés en 1961. À partir de cette date, les départements ministériels à vocation technique ont créé leurs propres structures de formation et en 1974, l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPPT) fut créé. La réforme de 1984 et la mise en place du niveau de technicien spécialisé en 1993 ont constitué des tournants majeurs dans l'évolution de la formation professionnelle. Elles ont permis de développer une offre de formation plus diversifiée et une capacité d'accueil plus élargie. De nouveaux modes de formation, formation par alternance ou par apprentissage, ont été mis en place respectivement en 1996 et en 2000 pour impliquer davantage les entreprises dans le processus de formation et de qualification des stagiaires. »

Quatre niveaux de formation ont été ainsi prévus avec à la clé les diplômes de spécialisation, de qualification, de technicien et de technicien spécialisé. Trois modes de formation ont également été introduits : résidentiel, alterné et par apprentissage.



» Depuis 2000, rappelle le CSEFRS, la formation professionnelle a pris encore plus d'ampleur à travers la réforme de son système d'éducation et de formation (SEF) : « Les efforts consentis au cours des quinze dernières années ont permis au secteur de la formation professionnelle de prendre de l'ampleur, d'accompagner les stratégies de développement sectoriel, de préparer à l'emploi d'importants effectifs de jeunes, avec un focus particulier sur les femmes et les jeunes issus des milieux défavorisés. »

Le rapport cite d'autres avancées constatées au cours des dernières années, à commencer par l'augmentation de la capacité d'accueil des candidats et la diversification des filières de formation et des intervenants (OFPPPT, entreprises, chambres de commerce, ministères...). La création d'un baccalauréat professionnel ainsi que le développement d'une offre de formation pour des métiers et des secteurs porteurs comme l'automobile et les énergies renouvelables ont également donné une image valorisante à la formation professionnelle dans notre pays.

Décalage entre l'offre et la formation

De façon générale, le rapport du CSEFRS juge l'offre de formation obsolète. Les niveaux proposés qui vont de la spécialisation au technicien spécialisé, « ont été bâtis sur la base d'une division du travail (ouvrier spécialisé OS, ouvrier qualifié OQ, technicien), laquelle n'a plus cours aujourd'hui dans la plupart des entreprises. Cela constitue un facteur d'inadaptation aux besoins de ces entreprises et un frein certain à l'insertion des lauréats. »

La réforme de formation professionnelle doit permettre d'augmenter les taux d'insertion professionnelle et d'emploi des stagiaires, actuellement en deçà de ceux de l'enseignement général.

Un constat que partage le Haut-Commissariat au Plan. Dans son étude, « Formation et emploi au Maroc », publiée en mai 2018, le HCP montre, preuves à l'appui, le décalage existant entre l'offre de formation professionnelle et les besoins du marché : « Le chômage des diplômés de la formation professionnelle augmente de 21 % parmi les diplômés d'initiation professionnelle, à 26 % parmi les diplômés spécialisés à 29 % parmi les qualifiés et à près de 27 % parmi les techniciens spécialisés. Au total, le rendement externe de la formation professionnelle montre sans équivoque un niveau de performance problématique, aussi bien au plan qualitatif que quantitatif, comparé à celui de l'enseignement en général. » Le HCP n'hésite pas à parler de déclassement principalement dû à « la faible adéquation des diplômés à l'offre d'emplois » ainsi qu'à « la faiblesse du niveau et de la diversité de cette offre. »

Le rapport du CSEFRS, pour sa part, pointe du doigt d'autres dysfonctionnements structurels comme l'absence de passerelles entre la formation professionnelle et l'enseignement général, la multiplicité des modes de formation (dont certains ont montré leurs limites), une offre de filières de formation en obsolescence, un système d'orientation vers la formation professionnelle peu valorisant...

Il souligne également la faible préparation pédagogique des formateurs, le manque d'expérience en milieu professionnel, le manque de coordination entre les parties prenantes du secteur ainsi qu'un déphasage avec la réalité des besoins économiques et sociaux. Toutes ces problématiques se manifestent par des taux d'insertion et d'emploi bas comparativement à ceux de l'enseignement général.

Les pistes de réforme sont nombreuses et le rapport du CSEFRS apporte sa contribution pour chacune de ces failles en vue d'une réelle restructuration en profondeur de la formation professionnelle. Selon le Conseil, cela passera notamment par la mise à niveau des opérateurs chargés de la formation professionnelle ainsi que par l'arrimage des politiques de formation aux politiques de l'emploi.

L'activation du rôle des régions dans le développement de la formation professionnelle sera également importante, de même que « l'engagement d'un véritable partenariat avec le monde économique dans le cadre d'une relation gagnant-gagnant », conclut le CSFRS. Vaste programme ! *

► Hicham Houdaïfa

FAITES GRANDIR VOTRE PROJET DANS UN ESPACE DE HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE !

Location de terrains et bâtiments industriels
prêts à l'emploi

Tarif de loyer mensuel à partir de 5 dh/m²

- EQUIPEMENTS DE HAUTE QUALITE
- SERVICES PRATIQUES
- GUICHET UNIQUE

DISPONIBILITE
IMMEDIATE



Contact :

Tél. : +212 (0)5 21 88 31 88

E-mail : ecoparc@cfcim.org

Site web : www.ecoparc.ma

« L'ambition du nouveau système d'orientation est de revaloriser le parcours de formation professionnelle »



Entretien avec Saaïd Amzazi, Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Conjoncture : Le plan d'action relatif à la formation professionnelle a notamment pour objectif de moderniser les espaces de formation et de créer de nouvelles générations d'établissements : pouvez-vous nous donner plus de détails ?

Saaïd Amzazi : La feuille de route relative au développement de la formation professionnelle, présentée le 4 avril 2019 devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, vise la mise à niveau profonde du dispositif de formation professionnelle en vue d'accompagner le développement économique du Royaume, la compétitivité des entreprises et l'amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes, tout en faisant des ressources humaines qualifiées un avantage compétitif.

La feuille de route porte, entre autres, sur la mise en place de nouvelles générations d'établissements à savoir des Cités des Métiers et des Compétences (CMC) qui sont des structures multisectorielles et multifonctionnelles appelées à devenir un levier stratégique de la compétitivité ainsi qu'un facteur majeur d'insertion dans la vie active pour les jeunes.

Ces nouvelles cités, au nombre de 12 (chaque région sera dotée d'une CMC), privilégient des formations qui répondent aux spécificités et aux potentialités de chaque région, à la fois dans les métiers liés aux domaines d'activités porteurs de l'écosystème dans lequel elles s'implanteront, mais aussi dans les métiers du futur tels que le Digital-Offshoring, l'intelligence artificielle et l'industrie propre. Elles comportent des structures spécifiques à l'instar des chaînes de production pédagogiques, des centres de simulation et des halls technologiques, de façon à recréer l'environnement professionnel nécessaire à l'acquisition des compétences s'inscrivant dans la pratique réelle d'un métier. Elles fonctionneront sur la base

du principe de mutualisation dans un esprit d'optimisation des ressources disponibles, notamment en ce qui concerne les plateformes numériques, les centres de langues, les Career Centers, les bibliothèques et médiathèques, les internats ou encore les terrains de sport.

Un modèle innovant a été adopté pour la gouvernance de ces nouvelles cités dont la gestion est confiée à une société anonyme, créée à cet effet, avec un conseil d'administration présidé par les professionnels et au sein duquel siègent les représentants de l'État et des conseils régionaux.

À cet égard, trois CMC ouvriront leurs portes au titre de la rentrée 2021 dans les régions de Souss-Massa, de l'Oriental et de Laâyoune-Sakia El Hamra. Les autres CMC sont en cours de construction et seront opérationnelles pour les rentrées 2022 et 2023.

Le financement du programme des Cités des Métiers et des Compétences, qui nécessite une enveloppe de 3,6 milliards de dirhams, sera supporté par le Fonds Hassan II pour le développement économique et social à hauteur de 2 milliards de dirhams et le reste sera supporté par le Budget Général de l'État et par les conseils régionaux. Les sociétés de gestion qui vont assurer la gestion de ces établissements sont en cours de création.

Parallèlement aux CMC, afin d'accompagner les stratégies sectorielles, le Ministère a mis en place une dizaine d'établissements, à gestion déléguée, dans les secteurs de l'aéronautique, de l'automobile, du textile-habillement et des énergies renouvelables. Ces instituts ont montré leur efficacité en matière d'adéquation formation-emploi.

Ils constituent également une nouvelle génération d'établissements dont la gestion est confiée à la branche professionnelle concernée dans le cadre du partenariat public privé. Le taux d'insertion des lauréats de ces établissements avoisine les 100 %.

La création de ces instituts a principalement été financée dans le cadre d'un appui de l'Agence française de développement (pour l'IMA et l'IFMLA notamment) ainsi qu'avec la contribution de l'Union européenne pour les IFMEREES (qui bénéficient d'une subvention de l'Union européenne de 10 millions d'euros, d'un prêt de 10 millions d'euros accordé par l'AFD ainsi que de l'appui technique d'autres partenaires européens).

D'autres instituts sectoriels sont en cours de création selon le même modèle pour d'autres secteurs tels que l'industrie pharmaceutique, l'eau et l'assainissement, le transport et la logistique, le BTP..., et ce, dans le cadre du budget général de l'État ou dans le cadre du Compact II du Millenium Challenge Corporation.

Afin de fédérer et structurer ces actions, le premier institut national de formation de formateurs et de tuteurs, en cours de construction, verra le jour prochainement à Tamesna. Opérationnel tout au long de l'année, cet institut permettra de dispenser une formation à plus de 2 300 bénéficiaires.

Qu'en est-il du grand chantier majeur, à savoir la restructuration de l'ensemble du portefeuille des filières et la nouvelle approche de formation et d'orientation ?

Depuis l'adoption de la feuille de route, le Ministère a entamé des actions portant notamment sur le développement d'un nouveau modèle d'ingénierie de formation souple, flexible et dynamique qui s'appuie sur un cadre méthodologique et des guides d'accompagnement. Ce dispositif vise à harmoniser et assurer la cohérence de l'offre de formation, tant nationale que sectorielle. L'objectif est aussi de favoriser le rapprochement entre l'offre et la demande qui connaît des mutations profondes imposant dès lors de nouvelles exigences en matière d'emplois.

C'est dans ce cadre qu'un travail important a été entamé après concertation avec les professionnels. Ces derniers sont d'ailleurs fortement impliqués dans ce chantier d'actualisation du portefeuille des formations dispensées.

Actuellement, plus d'une centaine de programmes sont en cours de développement/adaptation partant des besoins des professionnels, sachant qu'il existe déjà 180 programmes disponibles couvrant plusieurs secteurs de formation.

Plusieurs filières vont disparaître, car elles ne sont plus adaptées aux exigences du marché de l'emploi. D'autres vont être introduites dans le système pour couvrir les nouveaux secteurs économiques tels que le digital et l'intelligence artificielle.

Ce rapprochement entre l'offre et la demande va permettre sans nul doute une meilleure prise en charge des besoins des entreprises, mais aussi une meilleure insertion des lauréats sur le marché du travail.

Il est également important d'introduire des compétences clés ou transversales dans les cursus de formation. En effet, actuellement, les compétences techniques seules ne suffisent plus : les jeunes ont aussi besoin d'acquérir un savoir-être qui englobe plusieurs compétences, dont la communication, l'esprit d'initiative, la capacité d'adaptation...

Par ailleurs, de nouvelles approches pédagogiques seront introduites dans le système en passant par l'usage des nouvelles technologies et par la digitalisation de la formation qui est devenue une nécessité.

La conjoncture actuelle de la crise du Covid-19, en est la preuve. Elle a constitué un vrai challenge pour le système, mais aussi une aubaine pour l'introduction de la formation à distance dans la formation professionnelle, comme nouvelle méthode pédagogique et mode de formation.

Nous comptons poursuivre cet effort par l'instauration d'une vraie ingénierie de formation de ce mode, tel que préconisé par la loi-cadre 51.17, le renforcement de la digitalisation des programmes de formation, la certification des formateurs concernés, ainsi que la mise en place d'une plateforme en ligne pour gérer et offrir ces cursus. Notre objectif final est de faire de ce mode à distance une composante institutionnelle de notre système de formation professionnelle. >>>>



»»» Pour ce qui est de l'orientation, vous n'êtes pas sans savoir que de nombreux préjugés inhérents à la voie de la formation professionnelle persistent. C'est pourquoi l'ambition du nouveau système d'orientation scolaire, professionnelle et universitaire est de revaloriser ce parcours afin de permettre d'inverser la tendance actuelle d'orientation, notamment celle des bacheliers qui sont actuellement seulement 25 % à se diriger vers la voie de la formation professionnelle.

Ce travail d'orientation débutera de manière précoce en mettant en exergue la découverte des métiers et du monde professionnel, et en prenant en compte les aptitudes et les aspirations des élèves, ceci afin de les inciter à opter pour la voie professionnelle en connaissance de cause au lieu de subir un choix imposé.

Comment peut-on concilier les demandes du marché du travail et les attentes des jeunes en termes de formation professionnelle? De quelle manière peut-on renforcer l'employabilité des jeunes et quelles seront les actions mises en place pour les accompagner dans la prospection de l'emploi?

Le Maroc a adopté l'Approche par compétence (APC) pour l'ingénierie de son système de formation professionnelle. Cette approche vise à faire en sorte que l'offre de formation soit déterminée par la demande selon les besoins du marché du travail. Les premières étapes du processus sont par conséquent axées sur l'analyse des besoins du marché du travail sur les plans qualitatif et quantitatif.

Elle s'appuie sur plusieurs outils, dont les études sectorielles, principal outil qui permet de disposer de données sur les besoins quantitatifs et qualitatifs en compétences des entreprises, les répertoires sectoriels des emplois/métiers (REM) et les référentiels des emplois et compétences (REC).

Ces outils structurants servent de référence pour l'articulation entre les marchés de l'emploi et de la formation. Ils permettent : aux entreprises de mieux identifier, exprimer et satisfaire leurs besoins en compétences ; au secteur de la formation de développer des programmes en adéquation avec la demande des entreprises ; et aux opérateurs d'intermédiation de disposer d'outils de rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi et d'orientation des demandeurs d'emploi et de formation.

À date d'aujourd'hui, 19 secteurs sont couverts. Pour d'autres secteurs, les REM et les REC sont en cours de réalisation.

Parallèlement à la mise en place des outils de gestion du marché de l'emploi et de la formation, le Ministère opte pour la diversification de l'offre de formation pour permettre de concilier entre les demandes du marché du travail et les attentes des jeunes de manière à renforcer leur employabilité. Il s'agit, entre autres, de :

- La création des instituts sectoriels à gestion déléguée aux professionnels (IGD), afin de renforcer les liens entre le monde du travail et le monde de la formation



« Le rapprochement entre l'offre et la demande va permettre une meilleure prise en charge des besoins des entreprises, mais aussi une meilleure insertion des lauréats sur le marché du travail. »

et d'assurer ainsi une meilleure adéquation de l'offre avec les besoins en compétences des entreprises.

- La création des centres de formation par apprentissage au sein des entreprises (CFA-IE) : plusieurs partenariats ont été conclus avec des entreprises qui créent des CFA-IE pour répondre à leurs besoins spécifiques en compétences dans les secteurs de Textile-habillement, cuir, hôtellerie, industrie de transformation, BTP..., dans lesquels l'entreprise assure à la fois la formation pratique et la formation générale et technologique des apprentis. La mise en place des CFA-IE vise l'amélioration de l'employabilité et la qualification des jeunes ainsi que la compétitivité des entreprises. Le CFA-IE aide, en effet, l'entreprise à structurer progressivement le recrutement de ses salariés et le développement des compétences en adéquation avec ses besoins.
- La création des Villages d'accompagnement et d'apprentissage en milieu rural et périurbain (VAR) : Le Ministère a programmé la création de ces Villages en tablant sur le renforcement des capacités des jeunes afin de les amener à une insertion socioprofessionnelle soit comme salariés ou l'exercice d'une activité génératrice de revenus en qualité de futurs entrepreneurs. Ceci va permettre d'assurer leur inclusion sociale et de réduire les inégalités sociales et spatiales. Ce projet vise à développer une formation axée sur la demande à partir d'une analyse des besoins en compétences en concertation avec les acteurs intervenant dans la sphère économique et à réaliser des évaluations du marché local/régional afin d'identifier les secteurs clés offrant des possibilités prometteuses de subsistance, les contraintes des entreprises existantes et celles des métiers. Pour ce faire, cette mission s'inscrit dans une démarche partenariale afin de mettre en place des dispositifs de formation, selon le mode de formation par apprentissage, sous supervision des acteurs locaux publics et privés. *

► Propos recueillis par Dounia Z. Mseffer



SERVIR

LES INTÉRÊTS DE NOS ADHÉRENTS

Créer et activer de nouveaux réseaux / Faciliter les démarches administratives / Développer la notoriété de nos adhérents

52

chefs d'entreprise
au Conseil d'Administration

100

collaborateurs
au service de votre
performance

INFORMER

SUR LA RÉALITÉ & LES OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ

Garantir une information objective sur la réalité du marché / Diffuser aux adhérents la bonne information, au bon moment / Appréhender un marché

60.000

lecteurs / mois
La revue Conjoncture
Le site d'information
La newsletter

1.000

demandes d'information
réglementaire, juridique, fiscale,
douanière..., traitées par an

ACCÉLÉRER

VOTRE CROISSANCE

Saisir des opportunités d'affaires / Repérer les secteurs porteurs de croissance / Prospector au Maroc et à l'international / Recruter / Rencontrer les acteurs d'un marché / Proposer des formules de foncier avantageuses / Former

700

entreprises du Maroc
accompagnées par an
à l'international

1.800

rendez-vous B to B
organisés par an au Maroc

PARTAGER

LES EXPERTISES, LES EXPÉRIENCES & LES SUCCÈS

Favoriser les rencontres / Donner la parole aux experts / Faciliter le partage de l'information / Organiser des rendez-vous B to B / Mettre en relation et favoriser le networking / Organiser des salons professionnels et des business forums incontournables

My CFCIM

1 application

disponible en version Web et mobile

2.500

Plus de
adhérents
reçus chaque année sur nos 90
événements de la vie associative

VOUS L'AUREZ COMPRIS !

Être membre de la CFCIM, la plus importante Chambre de Commerce et d'Industrie Française à l'International, c'est rejoindre près de 4000 entreprises adhérentes au Maroc, mais aussi intégrer un réseau international de 34000 membres. La CFCIM vous propose une gamme de plus de 50 services d'appui aux entreprises.

LA CFCIM, VOTRE BUSINESS PARTNER !

CONTACTS

SIÈGE

15, avenue Mers Sultan - 20130 Casablanca
(+212) (0)5 22 20 90 90
cfcim@cfcim.org

Télécharger notre application My CFCIM



Les CMC : pont entre les besoins en compétences des entreprises et les attentes des jeunes

Accompagner le développement économique du Maroc, et améliorer la compétitivité des entreprises ainsi que l'insertion professionnelle des jeunes, tels sont les objectifs des Cités des Métiers et des Compétences (CMC). Un projet lancé en 2019 pour le développement de la formation professionnelle au Maroc. Détails



Cité des Métiers et des Compétences de la Région de Laâyoune-Sakia El Hamra

Source : CFPPT

Implantées progressivement dans chacune des douze régions du Maroc, les Cités des métiers et des compétences (CMC) constituent la colonne vertébrale de la nouvelle feuille de route pour le développement de la formation professionnelle au Maroc.

Afin de répondre aux besoins en compétences des écosystèmes économiques régionaux et d'accompagner ainsi leur développement, les CMC ont pour objectif d'accueillir chaque année 34 000 stagiaires. La carte de formation, arrêtée en concertation avec les professionnels et parties prenantes régionales, afin de garantir son adéquation avec les spécificités du territoire et les ambitions de développement des régions, a été déclinée en 195 filières couvrant douze secteurs,

dont trois nouveaux : le digital et l'intelligence artificielle, la santé et les services et à la personne et à la communauté.

Les parcours de formation seront dédiés à 68 % à la formation diplômante, à travers trois niveaux ciblant les jeunes de 15 à 30 ans. Une formation qualifiante de courte durée sera en outre proposée pour permettre l'acquisition ou l'approfondissement de compétences spécifiques, avec à clé l'obtention d'un certificat.

En plus des pôles sectoriels dédiés à l'apprentissage des métiers, les CMC disposeront également d'espaces consacrés à l'apprentissage des langues, au renforcement des soft skills et au développement des compétences entrepreneuriales.

Les CMC bientôt opérationnelles

La CMC du Souss-Massa, dont le démarrage officiel est prévu pour la rentrée de formation 2021/2022, a été un des premiers chantiers lancés. Le projet a nécessité un investissement global de 430 millions de dirhams, dont une contribution de 70 millions de dirhams de la Région Souss-Massa. Étendue sur 15 hectares dans la commune Drarga, elle accueillera chaque année 3 000 stagiaires. L'Institut spécialisé en agro-industrie, en cours de réalisation en partenariat avec la région de Souss-Massa, sera une antenne rattachée à la CMC et portera ainsi sa capacité d'accueil globale à 3 420 places. L'offre de formation couvrira dix secteurs (digital et offshoring, tourisme et hôtellerie, gestion et commerce, santé, BTP, industrie, pêche, artisanat...) qui se déclineront en 88 filières, dont 60 % sont nouvelles.

C'est en juin 2020 que la Région de l'Oriental a lancé le chantier de sa CMC. Située à Nador sur un terrain de douze hectares, elle accueillera 2 920 stagiaires par an. L'offre de formation portera sur 74 filières, dont 58 % correspondant à de nouvelles spécialités. Huit pôles sectoriels seront ainsi dédiés à l'apprentissage des métiers : industrie, avec une mini-chaîne de production ; gestion et commerce, avec une entreprise virtuelle de simulation ; digital & offshoring, avec une Digital Factory ; tourisme et hôtellerie, avec un hôtel pédagogique ; agriculture, avec une ferme pédagogique ; santé, avec une unité de soins réels ; BTP avec une maison intelligente ; et enfin un service à la personne et à la communauté, avec une crèche pédagogique. Un investissement global de 360 millions de dirhams a été dédié à la réalisation de ce projet, auquel la Région de l'Oriental a contribué à hauteur de 90 millions de dirhams.

Les travaux de construction des CMC des régions Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et Béni Mellal-Khénifra ont pour leur part été lancés en août 2020. Elles offriront respectivement des capacités d'accueil de 3 250 stagiaires pour Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et de 2 920 stagiaires pour Béni Mellal-Khénifra. Elles prendront place sur des terrains de 12 et 15 hectares mis à disposition par les régions concernées respectivement dans les villes de Tanger et Béni Mellal, indique l'OFPPPT dans un communiqué de presse. Un large panel de filières de formation sera proposé, dont une majorité de nouvelles spécialités : 87 filières pour Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (dont 73 % de nouvelles), et 77 filières pour Béni Mellal-Khénifra, (dont la moitié se rapporte à de nouveaux métiers).

Organisées en pôles sectoriels, les deux Cités incluront plusieurs pôles à savoir : industrie,

Les CMC en chiffres

- 12 CMC créées, une pour chaque région du Maroc
- 3,6 milliards de dirhams d'investissement, dont 500 millions apportés par le secteur privé
- 34 000 stagiaires en formation
- 195 filières couvrant douze secteurs

Les CMC des Régions Souss-Massa, Laâyoune-Sakia El Hamra et de l'Oriental seront ouvertes pour la rentrée 2021.

avec une mini-chaîne de production pour Tanger ; gestion et commerce avec une entreprise virtuelle de simulation ; digital et offshoring doté d'une Digital Factory ; tourisme et hôtellerie avec un hôtel pédagogique ; et agriculture et agro-industrie avec une ferme pédagogique. La CMC Tanger-Tétouan-Al Hoceïma comprendra également un pôle « pêche » et un pôle « santé » avec un centre de simulation, tandis que celle de Béni Mellal-Khénifra sera dotée de pôles « Logistique et Transport » avec des pistes de conduite, « Bâtiment et travaux publics » avec une maison intelligente et « Artisanat ».

En septembre 2020, le chantier de la cinquième CMC a été lancé dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra. L'ouverture de cette CMC, dotée d'une capacité d'accueil de 2 000 stagiaires par an, permettra de porter la capacité d'accueil de l'OFPPPT dans la région à plus de 10 000 places pédagogiques. La CMC déploiera un total de 46 filières, dont 70 % nouvellement créées, dans six secteurs d'activité : digital et offshoring ; gestion et commerce ; santé ; logistique et transport ; pêche ; et artisanat. L'enveloppe budgétaire globale prévue pour la réalisation de ce projet est de 300 millions de dirhams, dont les deux tiers seront dédiés aux études et travaux de construction.

La rentrée de formation 2021/2022 fera ainsi l'ouverture des CMC Souss-Massa, Laâyoune-Sakia El Hamra et l'Oriental. Pour la rentrée 2022/2023, ce sera au tour des Cités des régions de Rabat-Salé-Kénitra, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Béni Mellal-Khénifra, Fès-Meknès et Guelmim-Oued Noun d'accueillir les stagiaires en formation. La rentrée 2023 sera quant à elle marquée par l'achèvement de la réalisation du programme, avec l'ouverture des Cités des régions de Casablanca-Settat, Drâa-Tafilalet, Marrakech-Safi et Dakhla-Oued Eddahab.

Et pour favoriser l'accès aux CMC des jeunes vivant dans les zones les plus reculées, chaque Cité sera dotée d'une maison des stagiaires offrant les services d'hébergement et de restauration. *

► Dounia Z. Mseffer

OFPPT : Une rentrée 2021/2022 sur les chapeaux de roue

Suite au lancement de la nouvelle feuille de route pour le développement de la formation professionnelle au Maroc, l'OFPPT entame un véritable chantier pour améliorer la qualité et l'offre de formation. Le secteur du tourisme et l'entrepreneuriat sont également au cœur de son plan d'action 2021. Éclairage.



Image de la dernière campagne de l'OFPPT

Présenté le 5 avril dernier lors de la tenue de son conseil d'administration, le plan d'action de l'OFPPT pour l'année 2021 est ambitieux. En plus du lancement des chantiers des 12 Cités des Métiers et des Compétences (CMC), l'OFPPT compte mettre en place une nouvelle offre de formation, ouverte sur 76 filières nouvelles et 44 restructurées, ainsi que l'instauration d'un nouveau standard pédagogique. La qualité de la formation est ainsi placée au cœur de ce plan d'action, à travers notamment : l'amélioration de l'encadrement en limitant le nombre de stagiaires à 25 par groupe ; la diversification des modes

et méthodes pédagogiques ; et le renforcement des secteurs gestion/commerce et hôtellerie/tourisme à travers l'ajout d'un semestre supplémentaire dédié au développement des softs skills.

Une nouvelle approche de formation à l'entrepreneuriat sera également adoptée, à travers le lancement du Programme d'Innovation Entrepreneuriale (PIE) en partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P). Ce programme a pour objectif de favoriser l'esprit entrepreneurial chez les jeunes et d'assister les porteurs de projets à la création de leurs entreprises. Dans un premier temps, à partir de la rentrée prochaine en 2021-2022, il sera mené

dans les régions de Souss-Massa, l'Oriental et Laâyoune-Sakia El Hamra. Le PIE s'étalera sur 24 mois et permettra aux stagiaires de suivre des formations et ateliers, en présentiel et en virtuel, de rencontrer des entrepreneurs et des experts et de vivre des expériences d'immersion.

Développer les soft skills pour une meilleure employabilité

Le secteur du tourisme ne sera pas en reste puisque de nouvelles formations qualifiantes seront lancées. Une labélisation de l'École Hôtelière de Lausanne (EHL) Advisory Services et de son partenaire stratégique Southbridge A&I permettra de délivrer le programme VET by EHL, une formation hybride, basée sur le référentiel suisse de compétences professionnelles.

Ce programme, qui ciblera en premier les formateurs, se caractérise par une méthodologie privilégiant un apprentissage fondé à la fois sur les connaissances et les compétences. Il met également l'accent sur les bonnes pratiques du métier et les soft skills, avec des méthodes pédagogiques innovantes assurant aux diplômés un niveau de « qualité suisse » ainsi qu'un meilleur positionnement sur le marché national et international.

Le programme de formation s'étalera sur 18 mois et comprendra trois niveaux de certification. La moitié du temps, la formation sera effectuée en entreprise. Chaque cycle du programme sera en outre sanctionné par un certificat « co-signé » OFPPT/EHL valorisant l'attractivité du lauréat sur le marché et préparant ainsi sa future évolution professionnelle. Ce programme sera déployé dans deux centres pilotes pour une première rentrée en septembre 2021 : le Centre de Formation dans les Métiers de l'Hôtellerie et de Tourisme El Hank à Casablanca et le Centre de Formation dans les Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme Guich Loudaya à Témara. Les deux centres,



Image de la dernière campagne de l'OFPPT

Source : OFPPT

Formation au profit des managers de l'OFPPT

Une convention vient d'être signée le 23 juin dernier entre l'OFPPT et l'école Centrale de Casablanca pour le renforcement des performances de 630 managers de l'OFPPT en matière de digitalisation et d'excellence opérationnelle. La formation portera essentiellement sur la transformation agile, la digitalisation des formations à distance, ainsi que les méthodes et les techniques de déploiement du Lean Management.

sous licence VET by EHL, proposeront des certificats professionnels dans quatre filières : Art Culinaire, Services Food & Beverage, Hébergement et Administration Hôtelière.

Le plan d'action de l'OFPPT, dont le budget s'élève à 4 669,3 millions de dirhams (soit une hausse de 11 % par rapport à 2020), prévoit également la restructuration et la mise à niveau du dispositif de formation.

Ce programme de mise à niveau intégrée reposera sur quatre piliers : la carte de formation, les espaces pédagogiques, le capital humain et les processus et outils de gestion. Afin de mettre en œuvre de ce programme, l'OFPPT travaillera en étroite collaboration avec les professionnels et les territoires pour une meilleure adéquation avec leurs besoins spécifiques en compétences.

L'année 2021 connaîtra également le démarrage de 21 nouveaux établissements de formation professionnelle (EFP), ce qui portera le réseau de formation de l'OFPPT à 490 EFP et offrira une capacité additionnelle de près de 7 500 places pédagogiques en première année. Quant à l'offre de formation, l'OFPPT maintiendra sa capacité à 400 000 places, dont 229 100 en formation diplômante et 51 000 dédiées aux parcours professionnalisants. Espérons que cette transformation structurante sera effective et qu'elle se concrétisera au-delà des effets d'annonce. *

► Dounia Z. Mseffer

Quand le privé mise sur la formation professionnelle

Constituer une main-d'œuvre qualifiée et perfectionner les connaissances et les savoir-faire des corps de métiers, tels sont les principaux objectifs des académies lancées par des entreprises privées pour faire face au manque de compétences. Détails.



Depuis quelques années, pour faire face au manque de compétences et accroître la productivité et la qualité de service de leurs collaborateurs et partenaires, les entreprises du secteur privé ont commencé à investir de plus en plus le secteur de la formation professionnelle. C'est ainsi que certains grands groupes issus de différents secteurs ont mis en place des académies de formation gratuites. C'est le cas notamment de l'Académie Saint-Gobain, à travers ses filières l'Académie Lafarge Placo Maroc et l'Académie Weber Maroc, qui ont respectivement ouvert leurs portes en 2016 et en 2018. « La vocation de l'Académie Saint-Gobain, à travers ses deux filières, est de constituer une pépinière de main-d'œuvre qualifiée pour la mise en œuvre des

nouvelles solutions constructives au Maroc. (...) En 2020, 4000 personnes ont bénéficié de formations certifiantes sur les modules de base avec Saint-Gobain Weber et Lafarge Placo Maroc », explique Gilles Abensour, Directeur général de Saint-Gobain Maroc.

Les formations sont principalement dispensées dans les centres de formation de Weber et Lafarge Placo, mais également sur site dans le cadre de formations au profit des clients directs ou indirects de Saint-Gobain Maroc. Deux types de formation sont ainsi proposés. Le premier programme est destiné aux entreprises TCE (tout corps d'état) et aux professionnels souhaitant perfectionner leurs connaissances et leurs méthodes de travail dans l'application des solutions Saint-Gobain.

Le second programme mis en place propose des formations qualifiantes ou diplômantes destinées aux étudiants des instituts techniques de bâtiment. « Nous sommes également en train de monter un programme de formation en partenariat avec l'OFPPPT pour lancer des formations par alternance qui se dérouleront dans nos centres et dans les établissements de l'OFPPPT. À l'issue de ces formations, une base de données de main et d'œuvre qualifiée sera constituée et partagée avec les entreprises TCE partenaires de Saint-Gobain Maroc en vue de faciliter l'insertion professionnelle des bénéficiaires », poursuit Gilles Abensour.

Accompagner l'évolution des métiers

Un autre groupe, cette fois-ci dans le secteur des hydrocarbures, a également misé sur la formation professionnelle. C'est ainsi qu'en 2018 la TotalEnergies Académie a ouvert ses portes. Entre janvier et juin 2020, 5500 sessions de formation ont été effectuées au profit de plus de 1000 employés de station-service. L'objectif de cette académie est de soutenir le développement des compétences nécessaires à l'ensemble des métiers de la station-service à savoir : la vente et la gestion des carburants ; les métiers liés aux services à l'automobile (entretien, lavage) ; et les offres de diversification comme la boutique ou la restauration. « Notre métier évolue, la station devient un vrai lieu de vie. Ainsi, la TotalEnergies Académie joue un rôle essentiel dans l'accompagnement du changement. L'ensemble des thèmes y sont abordés : sécurité, ventes et gestion. C'est donc un dispositif complet qui permet de s'adresser à l'ensemble de la population qui travaille dans notre réseau de station-service, du gérant aux pompistes en passant par les équipes boutiques. Toutes les formations que nous proposons sont gratuites, car cela fait partie du service que l'on rend à nos gérants et nos collaborateurs pour les aider à mieux gérer les attributs de la marque et la promesse client. Les formations sont en darija et adaptées au contexte marocain », précise Amor Akremi, Directeur réseau de Total Maroc.

La TotalEnergies Académie se matérialise ainsi par un lieu physique intégré à la station Al Baida sur l'axe Casablanca/Tanger qui inclut plusieurs salles de formations équipées de matériel informatique et une mini station rassemblant tous les équipements visibles ou invisibles du grand public. « L'académie c'est aussi une plateforme digitale et d'e-learning, "Estifada", accessible par tout le personnel du réseau TotalEnergies et où l'on retrouve l'ensemble des parcours métiers sous format

digital, ainsi qu'une base documentaire métier, sans oublier les actualités du réseau. Cette plateforme nous permet de nous adresser à plus de 3 000 employés sur plus de 350 stations-service à travers le Maroc », poursuit Amor Akremi.

Pour compléter le dispositif, en 2021 l'académie est devenue « mobile », avec la mise en place de deux caravanes mobiles de formation qui sillonneront le Maroc toute l'année. La première caravane, déjà active, est dédiée à l'extinction de feux et à la formation incendie. La seconde, qui sera inaugurée dans les semaines à venir, offrira, quant à elle, une salle de formation entièrement équipée (écran de projection, tablettes, WIFI...).

Ces dispositifs permettront ainsi d'assurer une formation pratique en petit groupe, incluant du coaching et de l'accompagnement sur le lieu de travail, mais aussi de maintenir le lien avec les formateurs. « Après quatre années d'activité, nous travaillons à l'amélioration de l'offre de formation en constante évolution et nous souhaitons concrétiser des partenariats avec notamment l'OFPPPT pour les métiers techniques, mais également avec des écoles de commerce pour certifier nos parcours de formations, notamment en management et en soft skills », conclut Amor Akremi. *

► Dounia Z. Mseffer



TOTAL Académie : implantée au cœur de la station Total Relais Al Baida, elle est constituée d'une véritable station miniature et de deux classes de cours sur plus de 250 m².

Source : Fédération de l'Énergie

« La formation alternée est le meilleur moyen pour garantir l'adéquation formation -emploi »



Entretien avec Mohamed Amine Barkate,
Directeur de l'École supérieure des affaires
de Casablanca

Conjoncture : Quel regard portez-vous sur la formation professionnelle au Maroc ?

Mohamed Amine Barkate :

La formation professionnelle est un levier de développement très fort de l'économie marocaine. Il s'agit d'un ingrédient d'attractivité pour les investissements locaux et étrangers, aussi important que les avantages fiscaux ou la mise à disposition d'une infrastructure logistique imposante et ouverte sur le monde.

Toutes les entreprises ont besoin, pour se développer, de salariés disponibles, bien formés et opérationnels. Et la formation professionnelle pourrait répondre parfaitement à ces attentes de par ces cursus courts et axés sur les compétences métiers. L'accent a été mis sur les métiers mondiaux du Maroc pour développer une expertise humaine reconnue dans des secteurs tels que l'aéronautique et l'automobile. Je pense qu'il est important d'orienter les efforts également sur d'autres métiers et secteurs, notamment vers les IT et l'intelligence artificielle, voire d'adopter peut-être une stratégie de renforcement de la formation liée aux services (tourisme par exemple). Ce dispositif de formation doit selon moi relever trois challenges majeurs. Il faut d'abord promouvoir les modalités d'apprentissage et l'alternance et dupliquer les modèles leaders dans le monde notamment en matière de fiscalisation pour les entreprises. Ensuite, nous devons améliorer l'attractivité de la formation professionnelle et ses débouchés auprès des jeunes et des familles afin d'intéresser un nombre plus important de stagiaires et donc de fournir davantage de diplômés au marché de l'emploi. Enfin, il est important d'améliorer la communication écrite et orale des diplômés pour une insertion professionnelle réussie, notamment dans les entreprises multinationales.

Quelles sont les caractéristiques des formations dispensées par l'ESA Casablanca ?

L'ESA Casablanca est, certes, un établissement d'enseignement supérieur, mais qui dispense des formations professionnalisantes où l'entreprise occupe une large place.

Il s'agit d'une école créée par les entreprises pour répondre à leurs besoins de recrutement dans les métiers du commerce et de la gestion. À partir de là, l'entreprise fait partie de l'ADN de notre établissement notamment dans la conception des cours puisque les programmes et leurs contenus proviennent des besoins spécifiques des entreprises. Un système de veille et d'écoute est mis en place afin de collecter les avis des entreprises d'accueil de nos stagiaires. Nous sommes également partie prenante de la Commission Formation Enseignement et Emploi de la CFCIM et nous travaillons avec les membres professionnels de cette commission en vue de l'amélioration de nos programmes et nos formations. Nos étudiants peuvent compter sur l'accompagnement de cadres et dirigeants d'entreprise via le dispositif de mentorat. Des experts métiers interviennent à plusieurs reprises durant l'année afin d'informer, expliquer et rassurer nos étudiants sur leurs choix d'orientation. Par ailleurs, les périodes de stage en entreprise sont obligatoires pour valider nos différents cursus. Plus de 20 encadrants écoles suivent ainsi les étudiants, réalisent les visites en entreprise, se réunissent avec les tuteurs de stage et les personnes en charge des ressources humaines. Des rapports et des synthèses sont élaborés pour suivre l'évolution du profil de notre école et apporter les ajustements attendus et demandés par les entreprises.

En résumé, la relation avec les entreprises explique l'attractivité du profil de nos étudiants auprès des recruteurs.

Qu'en est-il de la formation alternée ?

L'alternance est le meilleur moyen pour garantir l'adéquation formation – emploi, réduire le chômage et augmenter la confiance des entreprises. Cela veut dire que l'étudiant stagiaire doit se former aussi bien dans son école qu'en entreprise, et ce, tout au long de son cursus. Il devrait ainsi bénéficier d'un statut de salarié comme c'est le cas dans le mode d'apprentissage appliqué dans plusieurs pays. Ceci garantit l'implication de l'entreprise, car elle participe à la formation de son salarié et peut « personnaliser » ses compétences comme elle le souhaite, en fonction de ses besoins.

L'enjeu majeur de l'alternance ou de l'apprentissage est de mettre en place le dispositif adéquat pour impliquer l'entreprise et l'encourager à recruter des stagiaires et des apprentis.

L'ESA Casablanca a lancé plusieurs formations pilotes en alternance en s'appuyant sur l'expertise de nos partenaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne en France. L'intérêt des entreprises était important, mais la problématique de rémunération des stagiaires et de leur encadrement s'est vite posée.

Ce dernier sujet, celui de la formation des tuteurs entreprises, est un facteur indispensable pour la réussite des formations alternées.

À l'ESA, nous tirons parti de cette expérience pour répondre aux besoins de certaines entreprises qui ont la volonté d'intégrer de jeunes recrues formées aux spécificités de leurs métiers.

Parlez-nous de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE)

Après notre première promotion de diplômés VAE, je peux vous dire qu'il s'agit d'un cursus valorisant aussi bien pour le candidat que pour l'école et ses partenaires. Nous avons ressenti beaucoup de fierté à accompagner un Directeur Général, un Directeur Commercial et un entrepreneur dans la reconnaissance de leurs parcours qui étaient très riches et très diversifiés.

Grâce à la VAE, on s'aperçoit rapidement que l'entreprise est une école très formatrice et ce constat devrait confirmer l'importance des stages et de l'alternance dans les parcours de formation (professionnelle ou académique). Développer la VAE au Maroc, c'est construire un autre pont très solide entre le monde de la formation et le monde de l'entreprise. Faire reconnaître son expérience professionnelle par l'obtention d'un diplôme, c'est reconnaître le rôle incontournable des acteurs économiques et s'assurer de la correspondance des métiers avec les référentiels des diplômés.

À travers l'accompagnement d'un candidat à la VAE, l'école vérifie que ses formations couvrent bien ou partiellement les compétences attendues par les entreprises. À partir de là, les ajustements et les améliorations apportés serviront à la formation des futurs diplômés.

Ce mode d'obtention de diplôme est important à mettre en place pour donner toute la légitimité à la relation entreprise – école et permettre à des professionnels de prendre, aussi, une revanche positive en décrochant le diplôme qu'ils n'ont pas eu l'opportunité d'obtenir par le passé. *

► **Propos recueillis par Hicham Houdaïfa**

Focus sur la formation professionnelle alternée

La formation professionnelle alternée est une formation initiale qui s'effectue dans le cadre d'une convention établie entre l'établissement de formation et l'entreprise d'accueil. La relation entre les deux parties est régie par un contrat conclu entre le chef d'entreprise et le stagiaire, conformément aux lois en vigueur en matière de travail. « La formation professionnelle alternée procure une formation professionnelle initiale basée sur un partenariat entre l'État, les entreprises et les syndicats des salariés. Elle vise à lier la formation aux réalités de l'entreprise, et à faire de cette dernière un véritable espace de formation. Cette formation, qui se déroule pour moitié en entreprise, vise l'acquisition d'un savoir-faire dans une entreprise en vue d'acquérir une qualification professionnelle dans un établissement de formation »^[1], peut-on lire dans le rapport « La formation en milieu professionnel au Maroc », publié en

2017 par l'UNESCO. Les incitations financières directes ne sont pas prévues dans le cadre de ce genre de formation pour les entreprises d'accueil. En revanche, le chef d'entreprise verse au stagiaire une allocation mensuelle, « en accord avec ce dernier ou avec son tuteur légal. Cette allocation peut être inférieure au salaire minimum pratiqué dans le secteur dans lequel le stagiaire est formé. Elle peut également être révisée annuellement. » Côté chiffres : « En 2015, une formation alternée était suivie par 20 % des effectifs globaux, avec 70113 stagiaires bénéficiaires alors qu'ils étaient seulement 24379 en 2006-07. Ces stagiaires étaient pour leur quasi-totalité des stagiaires de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT). », toujours selon le rapport.

[1] https://unevoc.unesco.org/pub/work-based_learning_morocco_fr.pdf



Ecole Supérieure des Affaires
de Casablanca

— Depuis 1988 —

Une école de la



CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC



BAC+3 en Commerce et Gestion

BAC+5 en Management de Projets

**ÊTRE UN BON DIRIGEANT,
ÇA S'APPREND !**



 05 22 35 53 53

 www.esac.ma

Rattachée au



Service de Coopération et
d'Action Culturelle de
l'Ambassade de France au Maroc

En partenariat avec



CCI SEINE-ET-MARNE



Université
Gustave Eiffel

Regards d'experts

Des solutions concrètes pour toutes les problématiques qui vous concernent.

Chaque mois dans Conjoncture, retrouvez les précieux conseils de nos experts qui abordent de manière pratique des sujets techniques dans le domaine du juridique, du management, de la communication, des IT, etc.

Vous aussi, rejoignez la communauté des experts de Conjoncture !

Vous êtes adhérent et vous disposez d'une expertise ou d'un savoir-faire reconnu ?

La rubrique « Regards d'experts » vous offre la possibilité de publier vos contributions.

Les contributions à la rubrique « Regards d'experts » sont soumises à l'approbation du Comité de Rédaction de Conjoncture et peuvent faire l'objet d'une adaptation rédactionnelle. Sont exclus les contenus publicitaires et/ou à caractère promotionnel.



Contact : conjoncture@cfcim.org

- **Ressources humaines : La gestion du capital humain au Maroc Bilan 2005-2020 et perspectives 2020-2035**

La gestion du capital humain au Maroc Bilan 2005-2020 et perspectives 2020-2035

L'environnement international dans lequel nous évoluons, depuis plus d'un an, a interpellé l'ensemble des acteurs économiques quant aux changements de paradigmes à opérer pour maintenir leur activité. Au Maroc, dans un contexte où la crise sanitaire s'éternise, certaines entreprises ont connu des difficultés alors que d'autres ont pu surpasser cette phase critique grâce à leur positionnement sectoriel et leur agilité organisationnelle. Quel bilan peut-on dresser de la gestion du capital humain au Maroc depuis 15 ans et quelles sont les perspectives à la lumière du nouveau modèle de développement que souhaite mettre en place le Royaume ?



Mhamed Youssef BOUABID
Directeur de Site
Humania BPO Morocco

La crise sanitaire aura apporté son lot de défis, mais aussi d'opportunités. En plus de l'accélération de la transformation digitale, l'actualité économique marocaine a également été marquée par la récente présentation du rapport de la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement.

Bilan de la gestion RH au Maroc sur les 15 dernières années

La gestion du capital humain a connu une réelle évolution au Maroc ces 15 dernières années. La fonction RH est ainsi passée par plusieurs étapes allant d'une gestion du personnel basique à une gestion des ressources humaines moderne et développée. Aujourd'hui, elle a pu ainsi se positionner en tant que fonction stratégique au sein des organisations. Cette évolution témoigne d'une réelle prise de conscience : le facteur humain n'est désormais plus qu'une simple ressource, mais un précieux capital pour les entreprises.

Le mouvement a été engagé par les grands groupes nationaux et internationaux. Ils ont ainsi joué le rôle de locomotive en étant précurseurs dans la mise en place des meilleures pratiques RH en cours à cette époque : la marque employeur, le marketing RH, le recrutement, l'intégration, la mobilité, la gestion des talents et le parcours professionnel, et bien évidemment, l'innovation

en matière de rémunération et d'avantages, sans oublier, bien évidemment, l'animation sociale et la gestion de la relation avec les partenaires sociaux.

Au cours de cette période, les RH se sont ainsi démarquées en tant que fonction transverse, coordinatrice et alliée de la performance globale de l'entreprise. Ainsi est née la fonction de « HR business Partner », interlocutrice privilégiée des fonctions opérationnelles.

Le Code du travail de 2004 a eu par ailleurs un rôle essentiel dans l'amélioration des relations professionnelles et du climat des affaires. Cet outil structurant a permis à l'ensemble du tissu économique (TPE, PME et grandes sociétés) de disposer d'un cadre réglementaire définissant et détaillant toutes les pratiques relatives aux contrats de travail, aux modes de rémunération, au temps de travail et de repos, à la discipline, à l'hygiène, santé et sécurité ou encore à la gestion des relations avec les instances représentatives des salariés.

Bien que les politiques RH intra-entreprises soient déterminantes pour pérenniser et développer les structures, il reste cependant à gérer les relations avec les principaux ministères et organismes publics de tutelle : Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie Verte et Numérique, Ministère de la Justice, CNSS,

OFPPPT, ANAPEC, CNDP, Directions Préfectorales du Travail, Direction Générale des Impôts...

Sur ce point, le constat est globalement positif. Les initiatives gouvernementales incitatives ont permis d'instaurer une dynamique au niveau de l'emploi et de la protection sociale. Cela étant, les défis à relever sont identifiés et leur amorçage est en route : digitalisation, simplification administrative et procédurale, réactivité, convergence et synergie.

Changement de paradigmes

Dans quelle mesure l'évolution des politiques RH en entreprise pourrait-elle contribuer aux ambitions nationales de développement ? Quelles sont évolutions extra-entreprises à penser en parallèle pour un maximum d'efficacité ?

Peu avant la crise sanitaire internationale, les signaux de changements profonds dans les modes de travail étaient déjà perceptibles : évolutions générationnelles, invasion numérique, globalisation et ubérisation.

Parallèlement aux nouvelles pratiques organisationnelles, telles que le travail à distance (principale révolution qui s'est confirmée en période de confinement), les attentes des salariés et les besoins des employeurs ont évolué, avec quelques zones de convergence d'intérêts.



Source : Rapport de la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement

Par exemple, dans le secteur des services, flexibilité, agilité et résilience constituent trois des principales valeurs ayant permis aux organisations de s'adapter rapidement au nouveau contexte. En même temps, les salariés étaient en quête de sens, de bien-être, de confiance, de reconnaissance et d'un meilleur équilibre vie professionnelle-vie privée.

Essai de projection des quatre ambitions du modèle de développement déclinées en politiques d'entreprise, pour les années à venir

1/ MAROC DURABLE : Préservation des ressources dans les territoires

Les défis sont nombreux pour retenir nos compétences et inciter les talents marocains à rejoindre leur pays. Bien que les recruteurs proposent des packages attractifs, des missions intéressantes, un accompagnement rapproché et un projet de carrière cohérent, il existe d'autres leviers pouvant agir positivement sur leur décision, tels que des incitations fiscales adaptées. L'exonération totale ou partielle à l'impôt sur le revenu des frais de scolarité, le paiement des frais de logement, l'épargne retraite, ou encore l'ouverture, la confiance et l'adaptabilité culturelle, sont autant d'exemples de facteurs pouvant aider le Maroc à concurrencer les destinations étrangères et à favoriser des décisions d'installation sur son territoire.

2/ MAROC DES COMPETENCES : Développement des capacités et des compétences des citoyens

La principale déclinaison de cet axe est l'ingénierie de formation, à travers la diver-

sification de l'étape « réalisation », avec le e-learning, les formations mixtes (e-learning accompagné de formations en présentiel), le coaching, le tutorat, le mentorat... Les enjeux à venir sont liés aux capacités de digitalisation, aux budgets de formation à maintenir malgré le contexte, ainsi qu'à la capacité des organismes publics à adapter les modes opératoires relatifs à la formation professionnelle.

En amont, afin de soutenir les efforts nationaux d'enrichissement du bassin d'emploi et de réduction du chômage, il s'agira aussi de réorienter les programmes éducatifs et pédagogiques vers les métiers d'avenir où les composantes informatiques et linguistiques disposeront d'un poids considérable.

3/ MAROC PROSPERE : Création et partage des richesses et des opportunités pour tous

Toute entreprise est invitée à identifier sa raison d'être et sa mission. La démarche RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) devrait être de plus en plus présente dans les années à venir, du fait des mutations énergétiques annoncées et de l'adhésion des collaborateurs aux actions solidaires et humanitaires qui, en plus de l'impact positif généré, participent à un réel sentiment d'accomplissement.

Les systèmes de rémunération, la gestion des parcours et des promotions professionnels devront s'inscrire dans une démarche éthique où transparence, équité et méritocratie sont les clés de la cohésion interne. Insatisfaction et sentiment d'iniquité laisseront ainsi la place à la motivation et à l'engagement de chacune et de chacun des collaborateurs pour gérer son parcours professionnel et saisir les opportunités.

4/ MAROC INCLUSIF : Renforcement de l'inclusion, de la justice sociale et de l'équité

Les efforts de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale sont exceptionnels. À titre d'exemple, plusieurs acquis sont à noter : la contractualisation de la relation professionnelle avec les employés domestiques et leur couverture sociale, l'indemnité pour perte d'emploi, la revalorisation des grilles de prestation, l'accompagnement des salariés des secteurs impactés par la crise, et surtout l'ambitieux plan de généralisation de la couverture sociale à horizon 2025.

En ce qui concerne le volet de la protection sociale du secteur privé, il existe trois niveaux au Maroc : la sécurité sociale de base ou CNSS, la retraite complémentaire par répartition ou CIMR et, enfin, le troisième niveau ou retraite complémentaire par capitalisation. Cette dernière reste peu exploitée et, en général, réservée à un segment restreint à revenu confortable.

Afin de limiter les chocs post-retraite (qui sont déjà délicats actuellement et qui risquent de s'aggraver dans les prochaines décennies en raison de l'inflation et de la faible évolution des pensions), il serait pertinent de songer à généraliser les adhésions à la retraite complémentaire par répartition et de promouvoir davantage celle par capitalisation.

L'insertion des personnes à besoins spécifiques ou à mobilité réduite, l'égalité des genres, le maintien des libertés et droits fondamentaux, la non-discrimination sont également des sujets à développer de manière significative.

Aussi, en termes de justice sociale, soyons l'avocat des sociétés citoyennes et sérieuses. Il devient important de revisiter le Code du travail afin de réévaluer certains articles et d'actualiser tous ceux en lien avec le travail à distance.

En conclusion, l'expérience a démontré que bon nombre de paradigmes RH sont en phase de changement profond. Allons-nous continuer à parler de CDI dans les années à venir ? De lieu de travail ? Du nombre d'heures de travail par semaine ? Du rapport d'activité ?

Ce sera certainement encore le cas pour de nombreuses entreprises, mais il est sûr qu'en parallèle, d'autres sociétés se sont déjà orientées, ou s'orienteront vers les nouvelles formes de nomadisme et de flexibilité contractuelle, géographique et temporelle dans la perspective d'un reporting en temps réel, de bons résultats et de performance. *

L'association Kane ya Makane « démultiplie » son programme dédié aux écoles publiques

L'association Kane ya Makane a lancé, via un webinaire organisé fin juin dernier, le projet Tanour démultiplié. Ce programme doit permettre à des dizaines de milliers d'enfants de l'école publique de bénéficier de sa méthode de soutien à l'apprentissage des élèves grâce à l'art et la culture. 23 000 enfants issus du monde rural ont jusque-là bénéficié du projet Tanour initié en 2011.

« Il concrétise la vision novatrice de Kane Ya Makane selon laquelle l'école a pour mission essentielle, en plus de son rôle classique, de favoriser l'épanouissement, l'éveil et la créativité des enfants, et de les accompagner ainsi à devenir de futurs adultes épanouis et responsables », indique l'association dans un communiqué.

Les résultats d'une étude commandée par Kane ya Makane sur les effets du programme à moyen terme ont également été présentés pendant le webinaire. « Le projet Tanour a produit quatre grandes catégories d'effets auprès des jeunes : il a généré en eux de l'ambition et une attitude positive par rapport à l'avenir ; il a par ailleurs clairement conduit à faciliter la suite de leur parcours scolaire et contribué à réduire les risques d'abandon scolaire ; ces jeunes sont outillés pour une intégration socioprofessionnelle plus facile et sont en passe de devenir des citoyens responsables », a déclaré Amal Chafai, consultante, citée dans le communiqué.

Avec le projet Tanour démultiplié, Kane ya Makane va désormais former d'autres associations afin qu'elles puissent faire appel aux outils qu'elle a développés dans le cadre du programme



pour leurs actions auprès des élèves des écoles publiques. La Fondation Zakoura Éducation et l'Académie ABT-MF (un projet des associations A Better Tomorrow et Morocco Foundation) font déjà partie des bénéficiaires de ces formations. Les partenaires de Tanour démultiplié étaient présents pour le lancement, notamment Youssef Belqasmi, Secrétaire Général du Ministère de l'Éducation Nationale, Bénédicte Schutz, Directeur de la Coopération Internationale de Monaco, Fyras Mawazini, Directeur Maroc de la Fondation Drosos, et Hind Mejjati Alami, Directrice de la Communication de Vivo Energy. *

Airbus veut effectuer un vol d'A320 sans kérosène dès cette année



Un Airbus A320 d'essais effectuera un vol en utilisant 100 % de carburant d'aviation durable (SAF) « avant la fin de cette année », ont annoncé les responsables de l'étude Volcan (pour Vol avec carburant alternatif nouveau), relayés par l'AFP. Lors d'une conférence de l'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace (AJPAE), le patron de l'ingénierie l'Airbus Jean-Brice Dumont a indiqué que cette étude vise à vérifier « la compatibilité de ce carburant sans kérosène avec l'ensemble du système avion (moteur, pompes, valves, joints) ». Un « avion renifleur » sera également utilisé pour mesurer les émissions des moteurs, notamment de CO₂, principal gaz à effet de serre. Le projet, porté par Safran, Dassault Aviation, la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), l'Onera et Airbus, a été financé dans le cadre du plan de relance aéronautique qui prévoit 1,5 milliard d'euros sur trois ans pour les recherches sur l'avion décarboné. De son côté, Boeing s'est engagé à faire voler ses avions avec du carburant durable SAF en 2030. *



L'Agence internationale de l'énergie alerte sur la baisse des investissements d'énergie propre dans les pays en développement

L'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) a publié début juin un rapport dans lequel elle appelle à faire des investissements en énergie propre dans les pays émergents une priorité mondiale. Rédigé en collaboration avec la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International, le document montre que les investissements annuels dans les pays en développement et les pays émergents ont baissé de 20 % depuis 2016. Ils représentent aujourd'hui 150 millions de dollars par an, sachant qu'ils doivent être multipliés par sept d'ici 2030 pour que la neutralité carbone puisse être atteinte en 2050, juge l'AIE dans un communiqué de presse. « L'argent ne manque pas, mais il n'atteint pas les pays, secteurs et projets où il est le plus nécessaire », résume dans le communiqué Fatih Birol, le Directeur de l'Agence. Il appelle les gouvernements « à donner aux institutions financières internationales un mandat stratégique fort de financement des transitions vers les énergies propres dans les pays en développement ». *



© Shutterstock

27 plages marocaines obtiennent le Pavillon bleu en 2021

Le 1^{er} juillet dernier, la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement et la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement, un réseau international d'ONG, ont décerné le label Pavillon bleu à 27 plages et un port de plaisance marocains pour la saison 2021. En 2020, 26 plages et un port de plaisance avaient été distingués. La liste est disponible sur le site Internet de la Fondation Mohammed VI. Le Pavillon bleu est un label international délivré au Maroc depuis 2002. Créé en France en 1985, il certifie que la plage ou le port de plaisance labellisés respectent des critères de développement durable dans le domaine du tourisme, notamment la qualité des eaux de baignade, la sécurité, la sensibilisation à l'environnement, les aménagements des plages et de leurs abords... La Fondation précise en outre avoir produit l'an dernier un guide de gestion des plages en temps de pandémie, qui regroupe des recommandations sur le plan sanitaire. *

27 plages et un port de plaisance ont été labellisés Pavillon Bleu pour l'été 2021



Source: Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement

Business Meeting Cybersécurité et Fintech

Le 7 juillet dernier, la CFCIM a organisé en partenariat avec la Team France Export et Finance Innovation une rencontre d'affaires dédiée à la cybersécurité et à la fintech. Retour sur cet événement qui a réuni de nombreux experts de haut niveau.



Avec le développement des nouvelles technologies, le secteur des fintechs offre de belles opportunités et constitue un relai de croissance particulièrement intéressant pour le Maroc qui a lancé en 2020 une nouvelle stratégie digitale.

La rencontre a commencé par une session plénière. Après le mot de bienvenue de Philippe Cros, Directeur Général de la CFCIM et le tour de table des 10 entreprises françaises participantes, Mohamed Faïçal Nebri, Chef du Département Stratégie, Développement, Coopération et Communication de l'Agence de Développement du Digital a présenté stratégie numérique au Maroc et l'écosystème digital.

Ensuite, Omar Seghrouchni, Président de la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP) a effectué un exposé sur le thème « La protection des données à caractère personnel au service de l'innovation et de la fintech ».

Puis ce fut au tour de Fadwa Jouali, Head of Fintech and Payment Development au sein de Bank Al-Maghrib, de présenter un état des lieux de la fintech au Maroc ainsi que ses perspectives de développement.

Après la session plénière, deux ateliers ont été organisés. Le premier a porté sur le thème de la cybersécurité, notamment les aspects

liés à la technologie sécuritaire, les investissements, la formation des ressources humaines ou encore les normes et les audits de sécurité. Il a été animé par Louis de Catheu, Chargé de Mission Analyse Stratégique au sein de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information, Karim Hamdaoui, Fondateur de LMPS Group, Hicham Faik, DSI d'Attijariwafa bank, Sami Zoubir, Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information, Groupe Crédit du Maroc, Karima Belahcene, DSI de Richbond, Rachid Baarbi, DSI des Assurances Lyazidi, Nabil Elaafi, DSI de Maroc Telecom, Ghita Mazouz, Directrice Excellence Opérationnelle de HPS, Younes Laraje, Responsable de la Direction Gouvernance SI Groupe, de Bank of Africa et Emmanuel Cheriet Directeur Maghreb et Afrique de l'Ouest d'Orange Cyberdéfense.

Le deuxième atelier a concerné le thème des fintechs et a notamment traité des solutions de paiement, des blockchains, des investissements ou encore de la loi bancaire. Il a été animé par Cyril Armange, Deputy CEO de Finance Innovation, Mohamed Moullouze, Directeur de l'Innovation au sein d'Attijariwafa Bank, Driss Bennouna, Directeur Général Adjoint en charge des Services Technologiques, Organisation et Qualité de CIH Bank et Gilles Réant, Chargé de Mission au sein de HPS.

La rencontre a été modérée par Faïza Hachkar, Responsable du Bureau de la CFCIM à Paris et Pilote TFE MAROC. *

Rencontre d'affaires dans la filière santé

Le 29 juin dernier, la CFCIM a organisé, dans le cadre de Team France Export, une rencontre d'affaires dans la filière santé au Maroc en partenariat avec Club Santé Maroc et French Health Care.

Après les mots de bienvenue de Serge Mak, Vice-Président Délégué aux Relations Institutionnelles de CFCIM et de Pierre Behnam, Président du Club Santé Maroc, et Directeur Général de Pierre Fabre Maroc, les huit entreprises participantes se sont présentées lors d'un tour de table.

Le séminaire a ensuite débuté par la présentation du Plan Santé 2025 par le Docteur Nabil Benchama, Chef du Service Soins Ambulatoires et Coordinateur de la Direction des Hôpitaux et des soins Ambulatoires au sein du Ministère de la Santé.

Le Docteur Moulay Said Afif, Président de la Fédération Nationale de la Santé, et le Professeur Redouane Semlali, Vice-Président de la Fédération Nationale de la Santé et Président de l'Association des Cliniques Privées ont ensuite présenté les perspectives de développement du secteur de la santé au Maroc. Ce fut ensuite au tour de Reda Benamar, Directeur des Études, de la Communication et du Développement au sein de la CNSS et de Ninel Ulloa Maureira, Chargée de Missions Secteurs Sociaux au sein de l'Agence Française de Développement de faire un exposé sur la généralisation de la couverture médicale de base au Maroc. Abdelaziz Choubik, Chef de la Division Partenariat au sein du Ministère de la Santé, est ensuite intervenu sur la sujet des partenariats public-privé dans le domaine de la santé au Maroc. La seconde partie du séminaire a été consacrée à une présentation



de l'industrie nationale du médicament, animée par Guillaume Recorbet, Directeur Général des laboratoires Servier Maroc et Lhoussaine Bokbot, Directeur Général Délégué de Maphar.

La dernière session de la rencontre a porté sur la recherche et l'innovation dans le secteur de la santé au Maroc avec les présentations des représentants de la Fondation Mascir : Nawal Chraïbi, Directrice Générale de la fondation, Professeur Abdeladim Moumen, Directeur du centre « Kits de diagnostic et dispositifs médicaux » et Docteur Hassan Aït Benhassou, Directeur du centre « Traitement et prévention ».

La rencontre, qui s'est conclue par des échanges networking, a été organisée avec le soutien de Pierre Fabre, Elsan, Sanofi et Maphar. *

Tastin' France : une première édition réussie !

Dans le cadre de la Team France Export, la CFCIM a organisé, le 28 juin dernier, Tastin' France, une journée de promotion des vins et spiritueux français. La rencontre a débuté par les mots de bienvenue de



Philippe Cros, Directeur Général de la CFCIM et de Benoit Biard, Managing Director North Africa d'UPS Maroc, transporteur officiel des vins présentés lors de l'événement.

Après le tour de table des 10 entreprises françaises participantes, Salwa Belamine, Managing Director chez Pernod-Ricard Maroc, a effectué une présentation du marché des vins et des spiritueux au Maroc. Mountasir Laksiri, Chef de Service des Impôts Indirects au sein de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects, a ensuite détaillé la réglementation en vigueur relative à l'importation des vins et des spiritueux au Maroc.

Ce fut ensuite au tour d'Ahmed Sidi Hida, Chef du Service des Vins et Boissons Alcoolisées au sein de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) de faire un exposé sur les conditions sanitaires et autorisations d'importation des boissons alcoolisées au Maroc.

La journée s'est conclue par une dégustation au cours de laquelle les entreprises participantes ont pu rencontrer les principaux importateurs et distributeurs au Maroc. *

Rencontres Entreprises inwi : l'édition 2021 s'achève

Le 29 juin dernier a eu lieu le dernier webinar de l'édition 2021 des « Rencontre Entreprises de inwi », organisées en partenariat avec la CFCIM. L'événement portait sur le thème « Améliorez la productivité et l'agilité de votre entreprise avec les solutions de communications unifiées ». Modéré par Faiçal Tadlaoui, il a été animé par deux experts du numérique : Bertrand Pourcelot, Directeur Général d'Enreach for Service Providers et Chafik Kasimi, Manager Fixe et Connectivité au sein de la Direction B2B de inwi. Organisées chaque année, les Rencontres Entreprises de inwi ont permis à de nombreux chefs d'entreprise et décideurs de découvrir les meilleures solutions et bonnes pratiques à mettre en place pour réussir



la transformation digitale de leur structure et améliorer ainsi ses performances. *

Lancement de la Boutique My CFCIM

Le 16 juin dernier, la CFCIM a officiellement lancé la Boutique My CFCIM, une plateforme e-commerce B to B à l'occasion d'une rencontre organisée à l'hôtel Radisson Blu de Casablanca. Animée par Mouhessine Lakhdi, Directeur associé d'AgriData Consulting et Hassan Rouissi, co-fondateur du groupe The Next Clic, la plénière a porté sur le thème « Comment la digitalisation améliore l'efficacité commerciale de votre entreprise ? ». L'équipe de la CFCIM a ensuite présenté La Boutique My CFCIM ainsi que ses multiples fonctionnalités. La rencontre s'est conclue par les témoignages des entreprises membres de la Boutique. *



Réunion d'information sur la TVA



Le 22 juin dernier, la CFCIM a organisé une réunion d'information sur le thème « La TVA au Maroc : contexte de création et perspectives d'amélioration ». La rencontre, qui s'est tenue à la fois en présentiel et en distanciel via la plateforme My CFCIM, a été animée par Ahmed Hamou, ancien Directeur Régional des Impôts à Marrakech et ancien Chef du Service Central de la formation à la Direction Générale des Impôts (DGI) et Khalid Lazraq, Vice-Président de la Commission Juridique et Fiscale de la CFCIM, Expert-Comptable, gérant associé, Cabinet Griffes Conseil. *

Cycle de formation à la médiation



Le Centre de Médiation pour l'Entreprise (CME) de la CFCIM a organisé les 4 et 5 juin derniers un cycle de formation certifiante à la médiation. La médiation permet aux dirigeants de gérer les conflits d'une façon souple, confidentielle et économique tout en leur permettant de devenir les propres acteurs des solutions possibles. Il s'agit d'un processus de gestion des conflits efficace et adapté aux besoins des entreprises dans la mesure où elle conduit à faire prévaloir les besoins et les intérêts sur les positions. Pour rappel, le CME est le partenaire exclusif du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP). La formation a été animée par deux Médiateurs agréés CME et CMAP: Maître Yasmine Essakalli, Présidente du Comité de Médiation de la CFCIM et Sylvain Alassaire, Directeur du Centre de Médiation pour l'Entreprise, Médiateur agréé CME (CFCIM) et CMAP.*

Retour des After-work de la CFCIM à Casablanca

La dernière édition casablancaise des Afterwork de la CFCIM a eu lieu le 7 juin dernier à l'hôtel Sofitel Tour Blanche. Elle a rassemblé une soixantaine de participants d'horizons différents, venus élargir leur réseau networking dans un cadre convivial.*



ASOLAR décroche le Prix Hassan II de l'Environnement

Accompagnée par le Kluster CFCIM, ASOLAR est une startup pionnière dans la fabrication de fours solaires « Made in Morocco ». Son fondateur, Mohammad Arhal, s'est vu remettre le Prix Hassan II de l'Environnement par le Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement en juillet 2021. Technologie brevetée et respectueuse de l'environnement, les fours solaires ASOLAR se basent sur la concentration du rayonnement solaire en un point focal ainsi que sur le principe de l'effet de serre. Ils permettent en outre une cuisine saine qui préserve les nutriments grâce à son mode de cuisson à basse température.*

► Contact : Mohammad Arhal, arhal.mohammad@gmail.com
Site web : <https://asolar.ma/>



Cycles et Séminaires CEFOR Entreprises 3^e trimestre : juillet & septembre 2021

Thèmes et objectifs	Date de démarrage et durée	Planning
Séminaire : Adapter sa communication dans ses relations professionnelles (2^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Repérer les situations de communication les plus fréquentes dans la vie professionnelle et adopter les bons comportements dans chacune de ces situations. Comprendre les comportements de ses interlocuteurs et s'y adapter. Renforcer la coopération. 	Mardi 27 juillet 2021 (2 jours)	Mardi 27 & mercredi 28 juillet
Séminaire : Réussir son business plan (1^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Resituer son projet dans la stratégie de l'entreprise. Élaborer ou évaluer des prévisions d'activité. Évaluer la rentabilité économique et financière. Simuler différents scénarios du projet. Interpréter le plan de financement prévisionnel. Évaluer les risques du projet. Présenter le projet de façon convaincante. 	Mardi 27 juillet 2021 (2 Jours)	Mardi 27 & mercredi 28 juillet
Séminaire : Approvisionnement et logistique : les fondamentaux de la Supply Chain (2^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Utiliser les outils et méthodes d'amélioration de la Supply Chain de son entreprise. Contribuer à la politique de stocks de son entreprise. Déployer une politique fournisseur efficace. 	Mardi 27 juillet 2021 (2 jours)	Mardi 27 & mercredi 28 juillet
Séminaire : Réglementation internationale pour l'export et la logistique (2^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Maîtriser la chaîne logistique, choisir ses Incoterms en cohérence avec le transport, la douane et les paiements, s'approprier le CDU, déterminer l'origine des produits, appréhender les opérations de dédouanement, sécuriser ses opérations triangulaires. 	Jeudi 15 juillet 2021 (2 jours)	Jeudi 15 & vendredi 16 juillet
Séminaire : Accompagner son équipe dans le changement (2^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Identifier les points clés d'un accompagnement du changement. Piloter la dimension humaine du changement. Anticiper et faire face aux situations clés et critiques. Construire et mettre en oeuvre un plan d'accompagnement managérial. Élaborer une vision partagée et obtenir l'adhésion et la participation des équipes aux transformations. 	Mardi 27 juillet 2021 (2 jours)	Mardi 27 & mercredi 28 juillet
Cycle TACE : Techniques Administratives du Commerce Extérieur (2^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Présenter les principes de base régissant le commerce international et leur mise en application à l'aide de cas concrets. Établir l'interdépendance entre les différentes données d'une opération internationale et donc l'importance de traiter un maillon de la chaîne selon une logique globale. 	Samedi 17 juillet 2021 (12 heures)	3 Samedis suivis
Séminaire : Analyse et gestion du risque fournisseur (2^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Développer un comportement proactif d'anticipation et de management des risques. Élargir la vision des risques majeurs à chacune des étapes du processus Achats et la manière de les traiter. Mettre en oeuvre les outils de prévention et de Management des Risques à l'Achat. 	Mardi 07 septembre 2021 (2 jours)	Mardi 07 & mercredi 08 septembre
Séminaire : Gestion de la trésorerie (15^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Comprendre les variations de trésorerie. Bâtir et exploiter les prévisions de trésorerie. Prendre des décisions de financement/placement. Contrôler la facturation bancaire. Gérer la trésorerie au quotidien en dates de valeur. 	Jeudi 15 juillet 2021 (2 jours)	Jeudi 15 & vendredi 16 juillet
Séminaire : Recouvrement des Créances (20^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Organiser le recouvrement amiable des créances client. Prévoir des clauses protectrices pour le recouvrement amiable et contentieux. Créer un circuit de gestion active des litiges. Faire le tableau de bord de la fonction crédit. Bien mener ses actions de relance téléphonique. S'affirmer en préservant la relation commerciale. Savoir faire face aux situations difficiles. Constituer un dossier de recouvrement judiciaire. Réaliser soi-même les injonctions de payer. 	Mardi 27 juillet 2021 (2 jours)	Mardi 27 & Mercredi 28 juillet
Séminaire : Améliorer ses écrits professionnels (10^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Rédiger avec plus de facilité. Écrire en fonction de cibles et de contextes identifiés. Rédiger des notes de service et des comptes-rendus efficaces. 	Mardi 27 juillet 2021 (2 jours)	Mardi 27 & Mercredi 28 juillet
Séminaire : Gestion de la relation client (10^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Comprendre le mécanisme de la satisfaction du client. Identifier les pratiques et qualités qui fidélisent les clients. Développer une qualité de contact qui fait la différence. Développer une écoute active et empathique. Gagner en capacité d'influence. Susciter la confiance du client. 	Mercredi 28 juillet 2021 (2 jours)	Mercredi 28 & jeudi 29 juillet
Séminaire : Excel 2013/2016 - Tableaux croisés dynamiques NIV. 2 (17^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Optimiser la gestion des données sources d'un tableau croisé dynamique. Tirer parti des fonctionnalités avancées pour obtenir l'analyse souhaitée. Gagner du temps dans la présentation de vos tableaux croisés dynamiques.. 	Mercredi 28 juillet 2021 (2 jours)	Mercredi 28 & jeudi 29 juillet
Séminaire : Stratégie de communication digitale sur les médias sociaux (5^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Savoir élaborer une stratégie de communication digitale. Intégrer les médias sociaux dans sa stratégie de communication. Acquérir les leviers pour réussir : événements, publicités, liens avec blogs et communication de crise sur les médias sociaux. 	Jeudi 29 juillet 2021 (2 jours)	Jeudi 29 & vendredi 30 juillet
Séminaire : Management : les fondamentaux (10^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Se centrer sur sa valeur ajoutée de manager. Mieux connaître son profil de manager. Comprendre comment orienter les actions individuelles et collectives de ses collaborateurs. Résoudre efficacement les problèmes de management. Développer son aisance relationnelle et maintenir son équilibre émotionnel. 	Mardi 07 septembre 2021 (2 jours)	Mardi 07 & mercredi 08 septembre
Séminaire : Prévention des Risques, gestion des conflits et Licencement (10^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Au terme de la formation, les participants seront en mesure de mieux identifier, quantifier, qualifier et gérer les différents risques afférents à la gestion de projet. 	Jeudi 09 septembre 2021 (2 jours)	Jeudi 09 & vendredi 10 septembre
Séminaire : Le Chargé de communication digitale (15^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Identifier les enjeux opérationnels de la communication d'entreprise et de la communication digitale. Contribuer à la définition d'une stratégie de communication digitale. Acquérir la méthodologie pour concevoir, piloter et évaluer les actions de communication. Se repérer dans le panorama des outils de communication on line et off line. 	Mardi 14 septembre 2021 (2 jours)	Mardi 14 & mercredi 15 septembre

Thèmes et objectifs	Date de démarrage et durée	Planning
Cycle : Technique de communication et d'expression en Anglais (10^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Pouvoir s'exprimer avec aisance en anglais lors de réunions, de présentations, ou dans le cadre des échanges avec des interlocuteurs anglophones. 	Samedi 04 septembre 2021 (40 heures)	10 samedi suivis
Cycle Professionnalisant : (22^e édition) Métier Formateur <ul style="list-style-type: none"> S'approprier les méthodes d'ingénierie et se positionner comme consultant auprès des donneurs d'ordres Maîtriser les techniques et outils pour concevoir un support pédagogique facilitant l'apprentissage et l'acquisition de compétences. 	Samedi 04 septembre 2021 (5 jours)	5 samedi suivis
Cycle professionnalisant : (5^e édition) Techniques de Gestion des Stocks et politiques d'approvisionnement <ul style="list-style-type: none"> Maîtriser les outils de gestion des stocks et les techniques de l'approvisionnement Rationaliser et maîtriser les besoins de trésorerie. 	Mardi 14 septembre 2021 (3 jours)	Mardi 14 mercredi 15 et jeudi 16 septembre
Séminaire : évaluation et gestion des risques dans la conduite d'un projet (2^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Maîtriser les modalités de prévention et de règlement des conflits individuels de travail Cerner les procédures à mettre en oeuvre pour le règlement des conflits individuels de travail. 	Jeudi 16 septembre 2021 (2 Jours)	Jeudi 16 & vendredi 17 septembre
Séminaire : Communication interne et efficacité organisationnelle (2^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Définir les meilleurs outils de communication. Auditer la communication interne de l'entreprise. Identifier les nouveaux enjeux de communication interne. Concevoir le plan de communication et les programmes d'action. Maîtriser les outils de communication pour motiver en interne. 	Mardi 21 septembre 2021 (2 jours)	Mardi 21 & mercredi 22 septembre
Séminaire : Communication et relation client (2^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Savoir reconnaître les sept types de clients et utiliser les bonnes stratégies de communication pour les rejoindre et les influencer positivement. 	Mardi 21 septembre 2021 (2 jours)	Mardi 21 & mercredi 22 septembre
Séminaire : Diriger autrement, développer son potentiel de leadership (2^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Saisir les distinctions entre le pouvoir, l'influence, l'autorité et le leadership. Connaître son profil de leadership selon différents modèles. Identifier les forces et les limites des différents profils. 	Jeudi 23 septembre 2021 (2 jours)	Jeudi 23 & vendredi 24 septembre
Cycle Professionnalisant (20^e édition) Assistante de direction <ul style="list-style-type: none"> Comprendre le rôle de l'assistant(e) de direction au sein de l'entreprise. Comprendre le processus de la communication et comment le développer. Discuter les méthodes pour supporter le manager. Lire les messages par le langage verbal et corporel. 	Samedi 04 septembre 2021 (5 jours)	5 samedi suivis
Séminaire : Intervention en situation de crise (2^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Comprendre les enjeux liés à l'intervention de crise. Développer un processus d'intervention de crise adapté à divers contextes. Évaluer la gravité d'une crise et d'adapter l'intervention en conséquence. 	Jeudi 23 septembre 2021 (2 jours)	Jeudi 23 & vendredi 24 septembre
Séminaire : Excel avancé : VBA des macros efficaces (Visual Basic for Applications) (3^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Au terme de la formation, les participants seront en mesure d'identifier les possibilités des macros VBA et en expliquer la logique. 	Mardi 21 septembre 2021 (2 jours)	Mardi 21 & mercredi 22 septembre
Séminaire : Négociation Commerciale Niveau 2 (2^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Aborder avec confiance les négociations à enjeu. Mettre en oeuvre sa tactique de négociation. Sortir du rapport de forces. Réussir face à des négociateurs difficiles. 	Mardi 28 septembre 2021 (2 jours)	Mardi 28 & mercredi 29 septembre
Cycle professionnalisant : (8^e édition) Métier de Responsable Ressources Humaines <ul style="list-style-type: none"> Ce cycle vous permettra de vous approprier les principes, les outils et méthodes nécessaires à l'optimisation des Ressources Humaines de l'entreprise. C'est un véritable accélérateur de réussite dans la mesure où l'ensemble des domaines RH y est abordé. 	Samedi 04 septembre 2021 (5 jours)	5 samedi suivis
Séminaire : Power point à votre service (4^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Créer rapidement des présentations élaborées en intégrant des objets multimédias et des schémas imbriqués. Utiliser judicieusement l'interactivité et les animations pour renforcer l'impact de vos présentations. Créer des modèles, des maquettes prêts à l'emploi en respectant la charte graphique de l'entreprise. Gagner du temps. 	Mardi 21 septembre 2021 (2 jours)	Mardi 21 & mercredi 22 Septembre
Séminaire : Management des équipes (2^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Apprendre à adapter votre style de management à la situation et à vos collaborateurs Identifier les leviers de motivation et les utiliser dans le management de vos équipes. 	Mardi 28 septembre 2021 (2 jours)	Mardi 28 & mercredi 29 septembre
Séminaire : Approvisionnement et logistique : les fondamentaux de la Supply Chain (2^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Utiliser les outils et méthodes d'amélioration de la Supply Chain de son entreprise. Contribuer à la politique de stocks de son entreprise. Déployer une politique fournisseur efficace. 	Mardi 28 septembre 2021 (2 jours)	Mardi 28 & mercredi 29 septembre
Cycle : Technique de communication et d'expression Français professionnel écrit et oral (20^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Réactualisation des structures grammaticales de base Acquisition d'aisance et d'efficacité à l'oral, au téléphone, en situation professionnelle, réunion de travail ... Lecture, compréhension et synthèse rapide de documents professionnels propres au secteur d'activité Rédiger courriers, télécopies et email Apprendre à lire des documents sans faire de contresens Présentations claires et détaillées de projets Adaptation du vocabulaire à son secteur d'activité. 	Samedi 04 septembre 2021 (40 heures)	10 samedi suivis

FORMATION AGRO-AGRI	
Thèmes et objectifs	Planning
Séminaire : Hygiène et Sécurité Alimentaire (1^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Comprendre les règles d'hygiène alimentaire essentielles dans votre structure. 	Juillet 2021
Séminaire : Agroalimentaire Signe de Qualité, Conditionnement, Marketing (1^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Signe de Qualité, Conditionnement, Marketing Initier le participant à la mise en marché d'un produit ou service agricole Acquérir les notions de qualité et les habiletés pour être apte à organiser la promotion des produits agricoles. 	Juillet 2021
Séminaire : La consommation alimentaire et ses évolutions (1^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Évolutions des consommations Pratiques alimentaires et recommandations nutritionnelles 	Septembre 2021
Séminaire : Management Commerce et distribution en Agroalimentaire 1^e édition) <ul style="list-style-type: none"> Acquisition des avancées conceptuelles et technologiques les plus récentes en matière de commerce, de distribution en Agroalimentaire et plus précisément son côté analyse et maîtrise des risques. 	Septembre 2021

Ces formations sont toutes déclinables en version intra-entreprise pour le compte spécifique de votre société.

Pour toute information complémentaire concernant les conditions d'inscription, tarifs et modalités de remboursement par l'OFPPT, merci de bien vouloir contacter :

Rédouane Allam, 06 67 03 03 25, rallam@cfcim.org
Salma Litim, 05 22 34 55 98, 05 22 35 02 12, slitim@cfcim.org
Naima Bouloud, 05 22 34 55 92-05 22 35 02 12, nbouloud@cfcim.org

ESA Casablanca : zoom sur les nouveautés de la rentrée 2021

Afin de proposer une offre pédagogique toujours en phase avec les besoins des recruteurs et les évolutions du monde de l'entreprise, l'École Supérieure des Affaires de Casablanca (ESA) lance deux nouveaux diplômes BAC+3 et BAC+5. Le premier est un diplôme d'État français, délivré par l'Université Gustave Eiffel. Il s'agit de la Licence Professionnelle Management du Point de Vente qui prépare les étudiants aux métiers de la distribution et au management des équipes de vente. Ce cursus est également disponible sous forme de formation en Alternance, de VAE et de formation continue. Cette nouvelle licence vient ainsi compléter le catalogue existant, à savoir la Licence Professionnelle Responsable du Développement Commercial, la Licence Professionnelle Gestion et Pilotage des Ressources Humaines et enfin la Licence Professionnelle Management Opérationnel des Entreprises.

L'autre nouveauté de cette rentrée, c'est le Diplôme BAC+5 Manager de Projets. Diplôme reconnu par l'État français à niveau 7. Il prépare aux métiers de dirigeant ou créateur d'entreprise, de responsable de service, chef de produit de



manager de projet ou encore de business developer. Il est accessible en formation initiale et en formation continue, adaptée aux horaires des salariés. *

► **Contacts : François-Olivier EDIME +212 661 37 69 93**
Basma MEZDID +212 678 98 13 60

OFFRE RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS DE LA CFCIM



Ecole Supérieure des Affaires de Casablanca
— Depuis 1988 —



Test d'admission offert
Les 14 et 28 juillet 2021
Le 25 août 2021
Les 8 et 22 septembre 2021

Une école de la  **CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MAROC**

Rattachée au  **Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Maroc**

En partenariat avec  **CCI SEINE-ET-MARNE**  **Université Gustave Eiffel**

Renseignements de l'adhérent :

- CLT _____
- Nom et prénom _____
- Tél _____
- Mail _____

Renseignements de l'étudiant :

- Nom et prénom _____
- Tél _____
- Mail _____
- Lycée _____
- Année du BAC _____

Pour plus d'information : 05 22 35 53 53

À Fès, déjeuner d'affaires



Le 9 juin dernier, la Délégation Régionale de la CFCIM à Fès a organisé un déjeuner d'affaires à l'hôtel les Mérinides. La rencontre a eu lieu en présence d'Abdesslam Lakbir, Directeur Régional des Douanes de Fès-Meknès, de Véronique Dan, Consule générale de France à Fès et de Pascal Capdevielle, Délégué Régional de la CFCIM à Fès. Des chefs d'entreprise issus de différents secteurs d'activités (médical, textile, banque, industrie pharmaceutique et agroalimentaire) ont participé à la réunion.*

À Meknès, réunion d'information sur la couverture sociale

Le 25 juin dernier, la Délégation Régionale de la CFCIM à Meknès a organisé une réunion d'information sur le thème « L'élargissement de la couverture sociale ». La rencontre, qui s'est tenue au Centre Régional d'Investissement, a réuni une cinquantaine de participants. Elle a été animée par le Directeur Régional de la CNSS, Moulay Driss Goumghar.*



Les After-work CFCIM font escale à Dakhla et Rabat

Événement très attendu par la communauté d'adhérents de la CFCIM, les After-work connaissent un grand succès en régions. Deux éditions se sont tenues le 29 juin et le 1^{er} juillet derniers, respectivement à Rabat à l'Urban Lounge Restaurant et à Dakhla, au restaurant Villa Dakhla. Rendez-vous pour le prochain After-work CFCIM dans votre région!*



Série de rencontres à Tanger

Le 10 juin dernier, la Délégation Régionale de la CFCIM à Tanger a organisé un déjeuner networking qui s'est déroulé en présence notamment de Sylvain Berger Consul général de France à Tanger par intérim, de Benoît Vaillant, Délégué Régional de la CFCIM à Tanger et d'Olivier Gattel, Délégué suppléant. Des opérateurs économiques de la région ont également participé à la rencontre. La journée s'est poursuivie par la visite du centre d'affaires NOVA AFRICA.

Le lendemain, la Délégation a organisé un petit-déjeuner d'information au Mövenpick Hotel & Casino Malabata Tanger. La réunion portait sur le thème « E-commerce et systèmes d'information, une opportunité pour booster votre visibilité en ligne ». Elle a été animée par Ali Ouari, Managing Director de Winbooks Maroc et Ilham El Briki, Chargée d'Affaires au sein de Winbooks Maroc. *



Visite de la Délégation Régionale de la CFCIM à Tanger au centre d'affaires NOVA AFRICA.



Déjeuner d'affaires organisé par la Délégation Régionale de la CFCIM à Tanger.



Petit-déjeuner d'information sur le e-commerce et les systèmes d'information.

Réunion d'information à Rabat sur le digital et le e-commerce

La Délégation Régionale de la CFCIM à Rabat a organisé le 23 juin dernier un petit-déjeuner d'information sur le « Le digital, l'e-commerce et l'IA et leur impacts sur le business des PME au Maroc sur les prochaines années ». La rencontre qui a réuni une vingtaine de participants a eu lieu à l'hôtel Sofitel Rabat Jardin des Roses.

Elle a été animée par Zouheir Lakhdisi, Entrepreneur digital et DG de Dial Technologies, Consultant et expert international dans le domaine de l'innovation digitale. *



Les nouveaux adhérents

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
Adhérents Commerce			
2 STECH SERVICES	Services et ventes matériel informatique	CASABLANCA	
Ahmed EDRISSI	Commercial	MEKNÈS	
ALAMOPTIC	Franchise optique	CASABLANCA	05 22 98 17 91
ANDALOCY PARFUMS	Vente et fabrication de produits cosmétiques	SAFI	
ASVS	Importation, distribution et installation du matériel de sécurité électronique	CASABLANCA	05 22 931 144
ATELIER DU DIAMANT	Bijoutier marchand	CASABLANCA	05 22 94 97 59
BEAUTECHNIK	Mécanique hydraulique-Importation et commercialisation de matériel de TP.	CASABLANCA	05 22 71 63 66
BONAGRAL IFC	Import-export de café	CASABLANCA	05 22 44 09 35
BUILDING TOUR	Promotion immobilière - tous travaux de construction	CASABLANCA	
BUREAU D'ACHAT ESA TEXTILE IMPORT EXPORT	Achat et la vente de tissu - Brocat - Imprimé - Velours...	CASABLANCA	
COIFFURE PALACE	Salon de coiffure et d'esthétique mixte. Achat, vente, import-export et commercialisation de tous produits cosmétiques et matériel de coiffure	CASABLANCA	
COMPUTER COMMUNICATION NETWORKS 2CN	Achat vente distribution et commercialisation des matériels informatiques	TANGER	
DELPHINUS SEAFOOD TRADING	Vente de gros de denrées agroalimentaire, poisson frais, poisson congelé, farine de poisson et huile de poisson	AGADIR	
FOMAGEC	Installations électriques, travaux divers ou construction.	EL KELAA DES SRAGHNA	
GLOBAL FISH TRADING	Import-export, commerce général, négoce	LAÂYOUNE	
GTD AGENCY	Importation et exportation matériel informatique	CASABLANCA	05 22 23 53 30
HAUSSMANN AUTO	Marchand de voitures automobiles en gros Marchand ou intermédiaire effectuant importation et exportation Négociant	CASABLANCA	
JAVABICA SARL	Négoce - import-export	MEKNÈS	
JHN SARLAU	Marchand en détail de vêtements confectionnés	MARRAKECH	
JOHNSON & JOHNSON MOROCCO	Importation et distribution de produits cosmétiques et corporels	CASABLANCA	05 22 97 77 77
JOULOR FRUITS	Import & export de fruits et légumes	AGADIR	
KM DECO	Décoration, menuiserie, aluminium	AGADIR	
KMG DIRECT	La distribution des produits alimentaires (confiture, olives, citron confit ainsi que d'autres produits tels que les conserves de poisson)	CASABLANCA	05 21 51 51 24/20/21/22/23
MIDIAS	Négoce et vente de tous les produits de bâtiments pour le second œuvre (céramique, sanitaire, robinetterie, marbre, Fabrication cuisine et meubles de salles de bain	RABAT-SALÉ	05 37 29 42 13
MONDIAMED	Import-export, distribution de produits agricoles et alimentaires - Négoce	CASABLANCA	
MOUBA-INVEST	Travaux divers ou constructions	CASABLANCA	05 23 31 18 58
ORLIMEDIS	Matériel médical	CASABLANCA	
PHARMACIE KHEOPS	Vente de médicaments, de compléments alimentaires et cosmétiques	CASABLANCA	
RYBS	Fabrication et vente des meubles divers	CASABLANCA	

Le Coin des Adhérents

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
SAMI CAR PREMIUM	Location de voitures	MARRAKECH	05 24 43 95 54
SATELEC NEGOCE	Informatique (marchand de matériel)	CASABLANCA	
SEPCA	Distribution de matières premières (Produits chimiques pharmaceutiques - Huiles essentielles - Huiles végétales - Parfums)	CASABLANCA	
SERFI GROUP MAROC	Importation/exportation - Matériel pédagogique, logiciels informatiques, pédagogiques et mobiliers scolaires - Négociant (vente de matériels scientifiques, mobiliers d'enseignement et aménagement)	CASABLANCA	05 22 36 25 13
SOCIETE DES CAFES SAHARA	Importation, torréfaction, distribution de café, commercialisation de thé, épices et conserves	CASABLANCA	05 22 62 12 12
SOCIETE IMMOBILIERE ENNASSR	Promotion immobilière	CASABLANCA	05 22 45 01 25
SOCIETE MAROCAINE DE L'AUTOMOBILE ALLEMANDE	Importation et commercialisation des véhicules et des pièces de rechange Opel	CASABLANCA	05 22 76 19 10
SOCIETE YASMIZA IMPORT	Import- Export	SIDI BENNOUR	
SOLAMOLA TRADING	Représentant exclusif de la marque CARFEL, et vendeur d'accessoires d'industries du béton	KENITRA	
SOQOP DISTRIBUTION	Distribution des produits de sanitaire -Plomberie- Electricite - Quincaillerie - Bricolage et peinture	CASABLANCA	05 22 44 57 68
TECOVAL	Importation et distribution de robinetterie et accessoires pour bâtiment et industrie	CASABLANCA	05 22 76 85 15
TELEDYNE	Informatique industrielle - Vente d'équipements pour l'identification et collecte de données- Machine étiquetage et emballage - Bourse de fret	CASABLANCA	05 22 30 76 68
THE CHIBI ORGANIZATION	Importation et exportation de produits non alimentaires et d'emballages	CASABLANCA	
YBHB	Maillot de bain - Produit de la mer - Eau et terre	CASABLANCA	
ZACORTI	Négoce - import-export	AGADIR	05 28 32 09 34

Adhérents Industrie

ADAMODA		AL HOCEIMA	
BENSALUM	Tous travaux divers; Travaux de menuiserie en bois, fer et Aluminium.	MEKNÈS (VN)	
CULTURE PUB	Packaging en carton, travaux d'impression	CASABLANCA	05 22 53 60 60
EMATRAG	Import, Export de tout matériel de BTP. -Génie civil, travaux routiers	CASABLANCA	05 22 98 94 02
FLOWERS EXTRACTION	Extraction des plantes médicinales et aromatiques	CASABLANCA	05 22 36 26 35
ICTIDO	Commercialisation de produits pour les revêtements en poudre, produit pour la galvanoplastie et galvanisation à chaud et matériel de poudrage et équipements de contrôle	CASABLANCA	05 22 89 66 54
JULY COF	Marchand effectuant import-export, exploitant d'établissement industriel pour la fabrication de vêtements confectionnés	FÈS	05 35 73 47 77
JUICE & NECTAR PARTNER	Transformation des agrumes - Production de jus et nectar d'agrumes - production de jus d'orange biologique	CASABLANCA	05 22 24 51 22/23
METAROM UMA	Production arôme	BENSLIMANE	05 23 29 36 82
MISFAT MAROC	Fabrication et commercialisation des filtres automobiles et industriels	CASABLANCA	05 22 33 91 00

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
MULTICOLLES	Importateur distributeur de colles industrielles, produits du bâtiment, produits de bricolage	CASABLANCA	05 22 35 54 00
NOUVELLE SOCIETE AMADIR	Conserves de poissons : sardines et maquereaux.	AGADIR	0528241475 / 241314
OK TAG	Travaux divers - Aménagement	MARRAKECH	
SAFACOM	Travaux TCE - Aluminium et bois	CASABLANCA	
SCIERIE ISMAILIA	Exploitation forestière Sciage de Bois	MEKNÈS	05 35 53 70 27
SERMONTI SARL	Construction métallique et bâtiment, chaudronnerie, tuyauterie, maintenance, menuiserie générale	MOHAMMEDIA	05 23 32 08 70
SMEM	Mécanique industrielle - Usinage conventionnel très haute précision: aéronautique, militaire, civile, spatial	CASABLANCA	05 22 60 10 20/21
SOCIETES AFRICAINES DE DEVELOPPEMENT ET D'INNOVATION DE CONSTRUCTION	Menuiserie générale - Import et export - Travaux divers	AGADIR	
TECHNOPURE MAROC	Travaux d'étanchéité	CASABLANCA	05 22 23 63 78
VALTRONIC TECHNOLOGIES MAROC	Sous-traitance électronique	BERRECHID	05 22 33 77 79
ZAT HUILERIE	Production d'olives, d'huile d'olive et dérivés	MARRAKECH	

Adhérents Services

3G COM	Telecommunications Marchand de matériel médical	RABAT	05 37 56 67 82
3N SYSTEMES	Négociant	CASABLANCA	05 22 22 00 04
ADAMLAZ	Transport de messagerie ; bagages non accompagnés; marchandises pour le compte d'autrui	AGADIR	05 28 29 22 34
ADDICTEST	Orientation et accompagnement pour acceptation dans les grandes universités américaines ou internationales anglophones et aussi pour les boarding schools	RABAT-SALÉ	
AFEJ IMMOBILIER	Promotion immobilière - Construction	FÈS	05 35 62 12 36
AFRASSIA SERVICES	Exploitation industrie cinématographique	CASABLANCA	05 22 20 00 19
ALFAHD GALLERY	Galery d'art - Café artistique - Ateliers artistique	CASABLANCA	
ALISTRANS	Transport de marchandises pour autrui au Maroc et à l'étranger	AGADIR	
ALLIANCE IHSAN TRANSPORT	Transport de marchandises pour le compte d'autrui (national et international)	Oujda	
AMA CONNECT GROUP	Transformation digitale - Conseil et stratégie digitale - Agence web - Studio Graphique & Design - Développement mobile...	CASABLANCA	
AMIS INVEST	Aider les entreprises à se développer au Maroc	CASABLANCA	05 22 22 66 12
ARCHITECTURE PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT		MARRAKECH	
ASSISTEA FRANCE	Courtage d'assurance et de réassurances et exploitation de portefeuille de courtage	CASABLANCA	05 22 43 09 82
ATELIER 40		MARRAKECH	
AUXILIAIRES DE TRAITEMENT DES EAUX	Traitement d'eaux - Ascines	CASABLANCA	05 22 97 29 86/88
BAROMETRE SERVICE CLIENT MAROC	Evaluation de l'approche commerciale des entreprises, délivrance de labels en rapport avec la relation client, organisation d'événements en rapport avec la relation client	CASABLANCA	05 22 47 47 55

Le Coin des Adhérents

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
BDO	Audit - Commissariat aux comptes - Conseil juridique, fiscal	CASABLANCA	05 22 22 19 24
BEKKOUCHE ELMEKKI	Promoteur immobilier	OUJDA	
BENJELLOUN BENKACEM MOHAMED	Tous travaux de notariat : droit de la famille, droit de l'immobilier et celui du patrimoine - Conservation foncière	FÈS	
BIRMINGHAM BIJOUTERIE		MARRAKECH	
BMCE CAPITAL CONSEIL	Ingénierie financière et conseil en haut de bilan	CASABLANCA	05 22 42 91 00
BMCE CAPITAL GESTION PRIVEE	Banque	CASABLANCA	05 22 49 85 69
BOUBKER LACHGAR	Services juridiques	CASABLANCA	05 22 47 04 44
C3MEDICAL AFRICA	Organisation de séjours de soins internationaux et d'évacuations sanitaires - Conseil spécialisé dans la transformation des systèmes d'information de santé et mise en place de structures clinique et hospitalières	CASABLANCA	
CAA CABINET EL MANKIBI	Avocat - Conseil juridique	CASABLANCA	05 22 54 00 49
CABINET SALAH AISSE	Audit, commissariat aux comptes, conseil juridique, fiscal et financier, expertise comptable, formation, conseil en management	CASABLANCA	05 22 25 26 25
CARABLANCA TRAVELING	Location de voitures sans chauffeur	CASABLANCA	
CENTRE D'HEMONDIALYSE MERS SULTAN	Centre de soins médicaux	CASABLANCA	05 22 26 96 34
CHILLING BISTROT		MARRAKECH	
COMPETENCES CONSEIL	Formation, GSE, conseil, étude	MARRAKECH	05 24 43 98 49
DAKHLA KIDS	Hôtels et hébergement - réception ou organisation d'événements - études, conseils et formation	DAKHLA	
DAR ADAM	Promotion immobilière Lotissement de terrain	CASABLANCA	
DEVFIN	Conseil en stratégie financement et développement	CASABLANCA	05 22 26 85 90
Dr FOUAZ CHOUJAA		MARRAKECH	05 24 01 48 46
Dr GHAZOUAN JAMAL		MARRAKECH	05 24 43 43 11
DREAM TOUCH	Communication digital, high tech & nouvelles technologies	CASABLANCA	
EMPREINTES ET COULEURS	Décoration d'intérieur	BERRECHID	
ENTREPRISE MOHCINE	Construction - Travaux de bâtiments	CASABLANCA	
ETUDE NOTARIALE NAKARI	Conseil juridique, commercial, droit des sociétés, successions nationales et internationales	CASABLANCA	05 22 26 29 88/89
EVALEX	Expertises en valeur d'assurances et expertises immobilières	CASABLANCA	05 22 94 76 14
FAMILLE ACTUELLE	Édition de magazine	CASABLANCA	05 22 25 12 18
FIDUCIAIRE COPAFEC	Comptabilité - Paie - Finances et conseil des sociétés - Externalisation de la comptabilité française	CASABLANCA	05 22 65 00 87
FINANCE PERFORMANCE CONSEIL	Comptable agréé	MARRAKECH	
FIRST VIEW	Agence de communication	MARRAKECH	
FLUITHERM	Plomberie sanitaire - chauffage central - climatisation et traitement de l'air	CASABLANCA	022 90 20 74
GENIUS AD DISTRICT	Évènementiel, communication industrie publicitaire digital	CASABLANCA	
GEOMATIC	Ingénierie en système d'information géographique, en cartographie et en traitement d'images satellitaires	CASABLANCA	05 29 01 23 69/67/68
GERFLOR MAROC	Fabrication et commercialisation des solutions innovantes, décoratives, éco-responsables et complètes de sols souples de revêtement muraux et d'accessibilité de la pose à la finition pour les professionnels et les particuliers	CASABLANCA	05 20 48 88 20

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
GITC	Ingénierie pour complexes industriels	CASABLANCA	05 22 39 20 62
GO NAIL	Coiffeur pour dames et pour hommes	FÈS	05 35 73 28 29
GUTY LOGISTIC	Transport de marchandises pour le compte d'autrui.	OUJDA	
HARI BAT	Construction et aménagement - Bâtiment	CASABLANCA	05 22 97 64 39
HESTIM	Formation initiale et continue	CASABLANCA	
HORIZON PROJECT MANAGEMENT (HPM)	Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'ouvrage déléguée et maîtrise d'œuvre.	RABAT	0 5 37 772 111
I & I LAW FIRM		CASABLANCA	05 22 43 36 60
IDEAL MED	Achat, revente, toutes fournitures, outils, appareillage, machines et matériaux médicaux, paramédicaux et similaires	FÈS - SAISS	
JA3 DE TRANSPORT	Transport de bagage non accompagnés pour le compte d'autrui - entrepreneur de transport de marchandise par automobile	FÈS	
JIGAL	Travaux de construction, charpente et menuiserie métallique	KÉNITRA	05 37 37 09 25
JYFKAL PROMO	Promotion immobilière - acquisition de terrains à bâtir dans les zones urbaines ou rurales	FÈS	
KHALIL CHERKAOUI HARTI		CASABLANCA	
LA MAISON DE PELERIN JCI TOURS	Agence de voyage	MARRAKECH	
LA MAROCAINE DE RADIO ET DE BROADCAST	Exploitation réseau radio - Vente d'espace publicitaire	CASABLANCA	05 22 23 58 58
LE CHEMIN VERT	Enseignement	CASABLANCA	05 22 30 33 72
LENDYS AFRICA SARL	Le cabinet est structuré autour de plusieurs pôles d'expertise en particulier dans l'actuariat, les normes IFRS ainsi que le système SYSCOHADA révisé	CASABLANCA	
LES EVENEMENTS DE TARGA		MARRAKECH	
LINEA AUTO SARL AU	Transport international Marchand et importation de pièces détachées	CASABLANCA	
LOCK DEVELOP SARL	Promotion immobilière	EL JADIDA	05 22 39 54 64
M KARAMI	Construction et équipement immobilière Fabrication vente et achats matériaux de construction	CASABLANCA	
MAB BATIM	Entrepreneur en bâtiment	CASABLANCA	05 22 27 26 14
MACOSIS CONSULTING	Conseil juridique et fiscal	FÈS	
MAKLADA MAROC	Panneaux sandwich - fils d'acier - fils d'acier pécontairs - produits chimiques - ressorts matelas - frigos stockage	CASABLANCA	05 22 59 01 51
MATRA EQUIPEMENT ENGINEERING	Importation, distribution et entretien de matériel et équipement pour le BTP	CASABLANCA	05 22 34 89 00
MATU ASSURANCE	Mutuelle d'assurance des transporteurs unis	CASABLANCA	05 22 95 45 00
MBA STRATEGIES FISCALES	Conseil fiscal Conseil de gestion	CASABLANCA	
MEZDGHA TRANS	Transport de marchandises, import export, négoce	SEFROU	
MONARCH TRAVEL	Agence de voyage	CASABLANCA	05 22 47 00 70
MOROCCAN PERFECT STORE	Industrie publicitaire Design architectural - Mobilier d'entreprise - Mobilier premium - Aménagement d'intérieur	CASABLANCA	
MOROCCO TRANS MAINTENACE		CASABLANCA	05 23 33 18 33
MOUHIMATECH	Technologie des ressources humaines et cabinet de recrutement	CASABLANCA	
NIZAR CLEAN	Climatisation et énergie et travaux divers	RABAT-SALÉ	

Le Coin des Adhérents

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
O'VERT	Etudes, conception et aménagement des espaces extérieures et de verdure	FÈS (EL HAJEB)	
OPENTELECOME	Intégrateur des solutions informatiques - GPS	CASABLANCA	
OPTIMUM MARKETING GROUP	Agence de conseil en communication et media	CASABLANCA	05 22 25 98 99/30
PARTENAIRE SERVICES	Conseil et formation	CASABLANCA	
PRIMETECH MAROC	Solutions innovantes pour l'environnement à base de brumisation haute pression, suppression des poussières et des odeurs, humidification, rafraîchissement, désinfection de grands volumes	MARRAKECH	05 24 43 29 14
PUBLIC AFFAIRS AND SERVICES	Affaires publiques, communication institutionnelles, relations publiques et presse	CASABLANCA	05 22 99 14 60
RAIS KHALID	Académique assistance préparation aux concours physique et chimie	FÈS - AGDAL	
RESIDENCES DAR SAADA	Promotion immobilière	CASABLANCA	05 22 97 97 00
RY PLUS CONSULTING	Gestion d'exploitation des services	MARRAKECH	
SAKAN AL KIMA	Promotion immobilière	CASABLANCA	
SAMAA TRANSPORT	Transport de bagages non accompagnés pour le compte d'autrui	TAZA	05 35 28 03 37
SAT MESSAGERIE	Transport marchandises	CASABLANCA	05 22 44 44 71
SAVILLS IMMO	Agence immobilière pour achat, vente et location	CASABLANCA	
SHINE CONSULTING GROUP	Informatique réseaux	CASABLANCA	
SIGMAB	Promoteur immobilier - Entrepreneur de travaux divers BTP - Achat, vente, distribution et commercialisation de tous matériaux de construction	CASABLANCA	
SOCIETE PROMORIM	Promoteur à la construction d'immeubles	FÈS - AGDAL	
SOFIREC	Cabinet de conseil juridique et fiscal - Expertise comptable - Commissariat aux comptes - Externalisation	CASABLANCA	05 22 99 58 42
SONAF LOGISITIQUE	Commissionnaire de transport - Transport international	RABAT	05 37 76 17 45
SOREC	Gestion des jeux hippiques, et du développement des courses hippiques au Maroc et de l'encadrement de l'élevage et de l'amélioration de la race chevaline nationale.	RABAT-SALÉ	05 37 27 10 00
STE FGF MANUTENTION		FÈS	05 35 68 15 15
STE LARABI NEGOCE DE TRANSPORT	Entreprise de transport de marchandises	FÈS - AGDAL	05 35 62 12 52
STE TRANS A 25	Entrepreneur de transport de marchandises pour autrui. Transport de marchandises pour le compte d'autrui	ERRACHIDIA	
TAGMATTE TRANSPORT INTERNATIONAL	Transport de Marchandises, messagerie et livraison des colis	AGADIR	
TAMIMA	Formation et coaching des individus, managers, dirigeants et des entreprises	CASABLANCA	
TASFIA		MARRAKECH	
TMC AFRIQUE	conseil - formation - assesement - expertise métier uniquement sur vente - management opérationnel - relation client	CASABLANCA	05 22 94 41 95
TRANS DARIFA		MARRAKECH	
TRANSTOUSA INTERNATIONAL	Transport international de marchandises pour le compte d'autrui - import export	Oujda	
WAY SERVICES	Conseil juridique et fiscal	CASABLANCA	05 20 15 04 46
WEB SYNERGY TRAVEL		CASABLANCA	
KAROUM OTMANE	Parfum	FÈS	



Retrouvez sur
www.cfcim.org,
notre annuaire en ligne
proposant :

- un moteur de recherche par mot-clé
- la liste des entreprises classées par secteur d'activité
- la liste des nouveaux adhérents.

Contacts CFCIM

Service Adhésions

- Séloua El Maataoui
Tél. : 05 22 43 96 11
selmaataoui@cfcim.org
- Wafaâ Laachir
Tél. : 05 22 43 96 48
wlaachir@cfcim.org
- Karim Batata
Tél. : 05 22 43 96 12
kbatata@cfcim.org

Déplacements Professionnels

- Loubna Marill
Tél. : 05 22 43 96 47
lmarill@cfcim.org
- Chantal Maurel
Tél. : 05 22 43 96 17
cmaurel@cfcim.org

Promotion des Services de la CFCIM

- Fatima-Ezzahra Jamil
Tél. : 05 22 43 29 80
fejamil@cfcim.org

Service Emploi

- Siham Hassini
Tél. : 05 22 48 93 17
shassini@cfcim.org
siham.hassini@diplomatie.gouv.fr

Appui aux Investisseurs et à la Création d'Entreprise

- Khalid Idrissi Kaitouni
Tél. : 05 22 43 96 04
kidrissi@cfcim.org

Pôle Salons et Évènementiel

- Nadia Aziz
Tél. : 05 22 43 96 11
naziz@cfcim.org

Missions de Prospection sur les Salons Professionnels en France et à l'International

- Nadwa El Baïne
Tél. : 05 22 43 96 23
nelbaine@cfcim.org

Pôle CFCIM-Business France

- Khadija El Idrissi
Tél. : 05 22 20 90 90
kelidrissi@cfcim.org

Centre de Médiation pour l'Entreprise

- Khalid Idrissi Kaitouni
Tél. : 05 22 43 96 04
centredemediation@cfcim.org

Parcs Industriels

- Mounir Benyahya
Tél. : 05 22 59 22 04
parcsindustriels@cfcim.org

Campus de Formation

Ecole Supérieure des Affaires de Casablanca

- Amine Barkate
Tél. : 05 22 35 02 12
abarkate@cfcim.org

CEFOR Entreprises

- Salma Litim
Tél. : 05 22 34 55 98
slitim@cfcim.org

Délégations Régionales

Agadir

- Maryam Sidat
Tél. : 05 28 84 41 91
agadir@cfcim.org

Dakhla

- Selma Zighem
Tél. : 06 11 33 00 03
dakhla@cfcim.org

Fès

- Wissale Naaza
Tél. : 05 35 94 30 36
fes@cfcim.org

Marrakech

- Siham Belain
Tél. : 05 24 44 94 91
marrakech@cfcim.org

Meknès

- Noura Moustir
Tél. : 05 35 52 22 10
meknes@cfcim.org

Laâyoune

- Mimouna Tolba
+212 (0)6 66 28 43 33
laayoune@cfcim.org

Oujda

- Abdenbi El Bouchikhi
Tél. : 05 36 71 05 71
oujda@cfcim.org

Rabat

- Bouchra Chliah
Tél. : 05 37 68 24 29
rabat@cfcim.org

Tanger

- Karima Khdim
Tél. : 05 39 32 22 22
tanger@cfcim.org

Bureau de Paris

- Faïza Hachkar
Tél. : 0033 1 40 69 37 87
paris@cfcim.org

On en parle aussi...

L'association du mois

Fondation Aït Manos Grâce au patrimoine et au savoir-faire artisanal, des femmes du Haouz s'autonomisent

Ghalia Sebti et Tawfik Bennani ont fondé il y a près de 20 ans leur société Aït Manos qui s'est donné pour mission de préserver et de réinventer tout à la fois l'art du zellige. Les deux patrons, qui ont à cœur de mettre en valeur l'artisanat marocain, viennent récemment de franchir une nouvelle étape avec la création de la Fondation Aït Manos. Car ces passionnés d'artisanat marocain soutiennent depuis des années des projets dans le village d'Imzour, dans la région défavorisée du Haouz, à travers l'association locale Alanwar. L'an dernier, l'occasion s'est présentée d'associer leur engagement social à leur fibre patrimoniale. Les habitants de plusieurs villages ont créé un foyer pour une trentaine de femmes, qui peuvent ainsi s'y réunir et organiser des activités. Mais aucune activité génératrice de revenus n'avait encore été mise en place. C'est là qu'est apparue l'idée de la Fondation Aït Manos. La région possède un savoir-faire exceptionnel en matière de tapis en laine et de boucharouit. La Fondation est ainsi été créée en soutien à la production et à la commercialisation de ces superbes tapis, qui fourniraient alors un revenu à ces femmes artisanes. Lancé début 2020, le projet a été ralenti par la pandémie, mais les femmes ne se sont pas laissées abattre. Comme il était devenu impossible de se déplacer pour se procurer de la laine, elles ont décidé de la filer elles-mêmes pendant le confinement ! Certaines maîtrisaient toutes ces techniques, d'autres les ont apprises avec les expertes. La Fondation vient d'organiser la toute première vente des tapis à Casablanca, qui a permis de réunir 50 000 dirhams dans un premier temps, au profit de l'association Alanwar. Ceux qui n'ont pas encore été vendus

sont visibles sur le site d'Aït Manos situé sur le boulevard de la Résistance. Après ces toutes premières actions, la Fondation veut développer son activité en continuant de mêler actions sociales avec préservation et mise en valeur du patrimoine.

► Contact

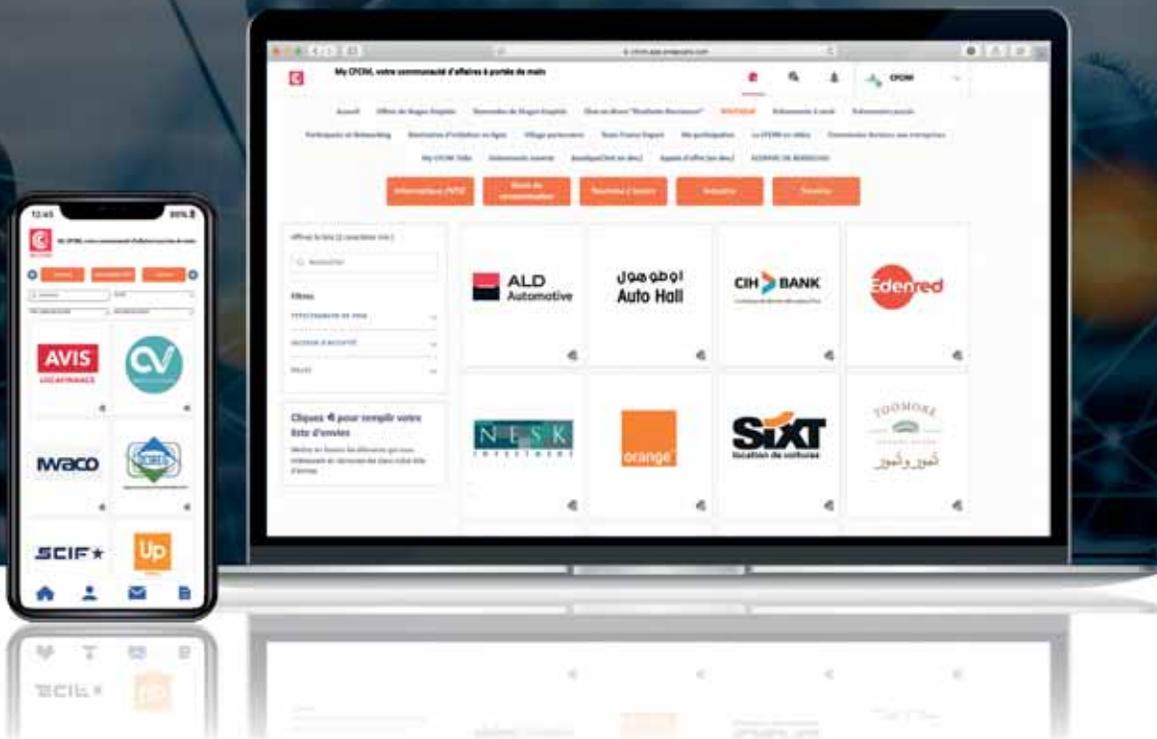
05 22 44 26 67

Instagram : [aitmanosmorocco](#)



NOUVEAU : LA BOUTIQUE My CFCIM

**Boostez votre activité commerciale
via votre Boutique B2B 100% en ligne**



Mise en relation entre
vendeurs et acheteurs



Vitrine d'exposition
personnalisée



Base de données
qualifiée d'acheteurs



Visibilité sur nos supports
de communication

Partenaires Majeurs



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS



inforisk
SARL INFORMATIONS LEGALES

dun & bradstreet
WORLDWIDE NETWORK



Partenaires



EHI EULER HERMES
ACMAR

Fidarc
Grant Thornton
L'instinct de la croissance

MANAGEM



Soutien Institutionnel



Tectra

Travail temporaire
Recrutement

27
AGENCES
À VOTRE SERVICE



L'EMPLOI, C'EST NOTRE MÉTIER

Tél.: 0522 43 03 49
www.tectra.ma

ISO 9001:2015
BUREAU VERITAS
Certification

